



REGION DE SEDHIOU



DEPARTEMENT DE GOUDOMP



ARRONDISSEMENT DE KARANTABA



COMMUNE DE KARANTABA

**PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
(PDC) DE KARANTABA
2018-2022**

septembre2018

Tables des matières

Tables des matières	1
Liste des tableaux	3
Liste des cartes	3
Liste des graphiques	3
Liste des abréviations	4
I. CONTEXTE	5
II. OBJECTIFS DU PDC	6
III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC	6
IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	8
4.1. CADRE ADMINISTRATIF	8
4.2. CADRE GEOGRAPHIQUE	8
4.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES	8
4.3.1. MILIEU HUMAIN	8
4.3.2. OCCUPATION SPATIALE	10
4.3.3. DENSITE	10
4.3.4. ETHNIES	10
4.3.5. RELIGION	10
4.4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES	11
4.4.1. SOLS ET RELIEF	11
4.4.2. RESSOURCES EN EAU	11
4.4.3. FAUNE ET FLORE	12
4.4.4. CLIMAT ET RELIEF	15
V. BILAN DIAGNOSTIC	15
5.1. PROFIL SOCIAL	15
5.1.1. EDUCATION	15
5.1.1.1. DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE (DIPE)	15
5.1.1.2. CYCLE ELEMENTAIRE	15
5.1.1.3. CYCLE MOYEN	18
5.1.1.4. CYCLE SECONDAIRE	18
5.1.1.5. ENSEIGNEMENT CORANIQUE : « Daaras »	18
5.1.1.6. ALPHABETISATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE	19
5.1.2. SANTE	20
5.1.3. HYDRAULIQUE	22
5.1.4. ASSAINISSEMENT	24
5.1.5. JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	25
5.1.6. PROMOTION DE LA FEMME	26
5.1.7. CULTURE	27

5.2. PROFIL ECONOMIQUE	27
5.2.1. SECTEURS PRODUCTIFS	27
5.2.1.1. AGRICULTURE	27
5.2.1.2. LEVAGE	29
5.2.1.3. PECHE	30
5.2.1.4. ARTISANAT	31
5.2.1.5. COMMERCE	32
5.2.1.6. TOURISME	33
5.2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION	34
5.2.2.1. ENERGIE	34
5.2.2.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION	35
5.2.2.3. SYSTEME FINANCIER	36
5.2.2.4. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	36
5.3. PROFIL GOUVERNANCE	38
5.3.1. CONSEIL MUNICIPAL	38
5.3.2. RESULTATS DE LA MESURE DE PERFORMANCE DE LA COMMUNE	38
5.3.3. CONSTATS GENERAUX	39
5.3.4. CONSTATS SPECIFIQUES	39
6. PLAN D' ACTIONS	40
6.1. PROBLEMATIQUE MAJEURE DE DEVELOPPEMENT	40
6.2. VISION	40
6.3. AXES STRATEGIQUES	40
6.4. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	40
6.5. ARTICULATION DU PDC AVEC LE PSE ET LE PDD DE GOUDOMP	42
6.6. PLAN D' ACTIONS	43
6.7. PROGRAMME D' INVESTISSEMENT	59
7. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION	59
7.1. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC	59
7.1.1. L'Objectif	59
7.1.2. Les Produits /résultats.	60
7.1.3. Les Outils.	60
7.1.4. Les Acteurs clés	60
7.2. LE SUIVI-ÉVALUATION	60
7.2.1. L'Objectif	61
7.2.2. Les produits /résultats attendus.	61
7.2.3. Les Outils.	61

Liste des tableaux

<u>Tableau N°1 :</u>	Répartition de la population par zone
<u>Tableau N°2 :</u>	Evolution de la population
<u>Tableau N°3 :</u>	Situation des établissements du cycle élémentaire
<u>Tableau N°4 :</u>	Répartition du personnel de la santé
<u>Tableau N°5 :</u>	Situation de l'accès à l'eau dans la commune
<u>Tableau N°6 :</u>	Répartition des bénéficiaires des ouvrages
<u>Tableau N°7 :</u>	Situation de la mise en place et de cession des semences
<u>Tableau N°8 :</u>	Situation de la mise en place et de cession des engrais
<u>Tableau N°9 :</u>	Composition du cheptel
<u>Tableau N°10 :</u>	Répartition des effectifs par corps de métier
<u>Tableau N°11 :</u>	Répartition des ateliers artisanaux
<u>Tableau N°12 :</u>	Niveau d'accès aux sources d'énergie
<u>Tableau N°13 :</u>	Moyens de transport de la commune

Liste des cartes

<u>Carte N°1:</u>	Localisation de la commune de Karantaba
<u>Carte N°2:</u>	Occupation du sol
<u>Carte N°3:</u>	Pédologie de la commune
<u>Carte N°4:</u>	Localisation des infrastructures scolaires
<u>Carte N°5:</u>	Localisation des infrastructures sanitaires
<u>Carte N°6:</u>	Localisation des infrastructures hydrauliques

Liste des graphiques

<u>Graphique N°1 :</u>	Répartition de la population selon le sexe
<u>Graphique N°2 :</u>	Répartition de la population selon l'ethnie
<u>Graphique N°3 :</u>	Répartition des effectifs selon le sexe
<u>Graphique N°4 :</u>	Evolution de la pluviométrie
<u>Graphique N°5 :</u>	Répartition du cheptel par zone

Liste des abréviations

AGR :	Activités Génératrices de Revenus
ANCAR :	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANRAC :	Agence Nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance
ARD :	Agence Régionale de Développement
ASC :	Association Sportive et Culturelle
APE :	Association des Parents d'Elèves
BD :	Bilan Diagnostic
CEM :	Collège d'Enseignement Moyen
CFA :	Collège Franco-Arabe
CG :	Comités de Gestion
CGCL :	Code Général des Collectivités Locales
CL :	Collectivités Locales
CP :	Collège Privé
CPE :	Classe Planification Elargie
CTP :	Case des Tout-Petits
DOB :	Débat d'Orientation Budgétaire
FMD :	Filet Maillant Dévirant
IA :	Inspection d'Académie
IR2P :	Inventaire Rapide des Potentialités de la Plateforme
PADERCA :	Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PDC :	Plan de Développement Communal
PSE :	Plan Sénégal Emergent
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OP :	Organisation des Producteurs
ROC :	Ramassage des Ordures ménagères par Charrettes
RGPHAE :	Recensement Général de Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage
SENELEC :	Société Nationale d'ELECTricité du Sénégal
SDE :	Société Des Eaux

I. CONTEXTE

Le Gouvernement du Sénégal s'est engagé à procéder à la formulation de l'acte III de la décentralisation. La vision, qui guide la mise en œuvre de cette Réforme est **«d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable, à l'horizon 2021»**.

Dans ce contexte, l'option est de définir une nouvelle politique nationale de décentralisation qui permet de concrétiser cette vision. Spécifiquement, les objectifs visés sont :

- construire une cohérence territoriale par une réorganisation de l'espace et l'émergence de pôles de développement ;
- assurer la lisibilité des échelles de la gouvernance territoriale ;
- améliorer les mécanismes de financement du développement territorial et la gouvernance budgétaire.

Les principales innovations sont la communalisation intégrale avec la suppression des communautés rurales, l'érection des départements en collectivité territoriale et la suppression des régions en tant que collectivité locale. Il existe deux ordres de collectivités locales : les communes et les départements. Cette option est clairement définie dans le nouveau Code Général des Collectivités Locales qui détermine l'organisation et le fonctionnement des conseils municipaux et départementaux et précise les rôles et responsabilités des élus locaux.

L'Acte III consacre, aussi, les PDC et PDD comme respectivement outils de planification de référence des communes et des départements.

Cette réforme intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici à 2035.

La planification étant une compétence transférée, les collectivités territoriales se trouvent dans l'obligation de se doter d'un Plan de développement (avec l'articulation et la cohérence entre le niveau central et le niveau opérationnel).

C'est au regard de tout ce qui précède que le PAPSEN a décidé d'appuyer un certain nombre de collectivités territoriales à élaborer leurs outils de planification. La commune de Karantaba a eu à bénéficier de cet appui.

A cet effet, un cabinet, avec l'encadrement technique du Comité Technique Régional (CTR) et l'appui sur terrain des membres du Comité Technique Départemental (CTD), a conduit ce processus d'élaboration.

II. OBJECTIFS DU PDC

L'objectif général du PDC est de disposer pour un horizon de cinq (05) ans d'un document cadre d'intervention dans lequel seront définies toutes les stratégies et actions devant tendre vers un développement harmonieux, équilibré et durable de la commune.

Spécifiquement, il s'agit de :

- établir une situation de référence ;
- élaborer le bilan diagnostic ;
- définir pour un horizon temporel de cinq (05) ans les options fondamentales de développement économique et social ; et
- mettre en place un dispositif pour l'exécution, le suivi et l'évaluation des projets.

III. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PDC

La méthodologie adoptée s'est déroulée en plusieurs phases et étapes itératives, toutes articulées autour du principe de l'approche participative.

Phase préparatoire

Elle est déterminante dans la mesure où c'est le Conseil municipal qui a émis une réelle volonté de doter la commune un Plan de développement .

Tout d'abord, le Maire a procédé à une délibération et une prise d'arrêté instituant la Commission de Planification Elargie (CPE).

Ensuite, un atelier de lancement est organisé par la municipalité dans une perspective de partager et de vulgariser l'information. Au cours de cette rencontre tous les acteurs locaux (élus, autorités administratives, religieuses et coutumières, acteurs de la société civile, partenaires au développement, organisations de jeunes, femmes et personnes vulnérables, presse, etc.) y étaient conviés.

Enfin, un zonage de la commune a été faite par les acteurs locaux, afin de faciliter le déploiement des équipes sur le terrain, pour la collecte de données et la tenue des ateliers zonaux de diagnostic.

Par ailleurs, des fiches de collecte sont adressées aux différents sectoriels pour un renseignement d'informations. Une revue documentaire secondaire a été faite par l'équipe du Cabinet avec l'appui des membres du Comité Technique Régional.

Phase de diagnostic

Elle est également décisive dans le sens qu'elle a permis de disposer d'un état des lieux de la commune. Cette phase a également permis aux différents acteurs de s'approprier le processus et de participer de façon effective et plus dynamique dans l'identification des atouts, faiblesses, opportunités et menaces qui sont déterminants dans la commune.

Phase mise en cohérence

Elle se veut un cadre de partage, d'harmonisation et d'articulation des données collectées avec les référentiels politiques de l'Etat, celles des services départementaux, régionaux, des projets et programmes présents dans le territoire communal. Cette mise en cohérence a permis à l'équipe du Cabinet de confronter les informations recueillies auprès des populations avec celles des sectoriels et d'en sortir avec un document présentant la situation de référence de la commune.

Phase de la planification

C'est l'étape de la formulation des solutions durables par rapport au diagnostic effectué durant la précédente phase. Tout d'abord, une vision est déclinée, voulue, acceptée et partagée par tous les acteurs de la commune. Ensuite celle-ci est définie dans des orientations stratégiques et des lignes d'action en adéquation avec les trois piliers du Plan Sénégal Emergent qui est l'outil de référence de la politique économique et sociale de l'Etat du Sénégal. Enfin, une priorisation, une programmation temporelle et une évaluation des coûts des actions sont faites.

Phase de la finalisation des livrables, Adoption et Approbation

Dans cette phase, le document final est rédigé et soumis à l'appréciation du Conseil municipal pour validation finale et adoption avant de le présenter à l'autorité administrative pour une approbation.

IV. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

4.1. CADRE ADMINISTRATIF

La collectivité territoriale de Karantaba est érigée en commune avec l'avènement de l'Acte III de la décentralisation par la loi 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code Général des Collectivités locales.

4.2. CADRE GEOGRAPHIQUE

La Commune de Karantaba en tant que chef-lieu d'arrondissement longe le fleuve Casamance sur près de 25 km, avec sept villages côtiers.

Elle est limitée :

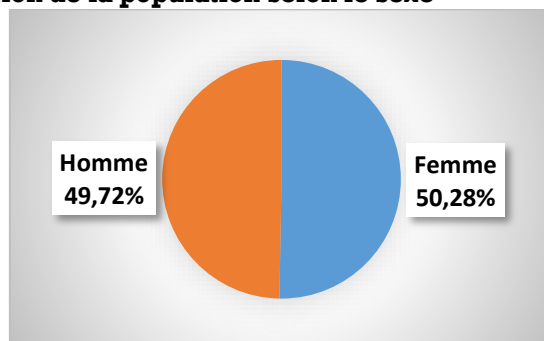
- A l'Est par la Commune de Kolibantang
- A l'Ouest et au Nord par le fleuve Casamance (sur près de 25 Km) qui la sépare des communes de Diendé et de Sakar
- Au Sud par la Commune de Niagha, la commune de Tanaff et la forêt classée de Balmadou

4.3. CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

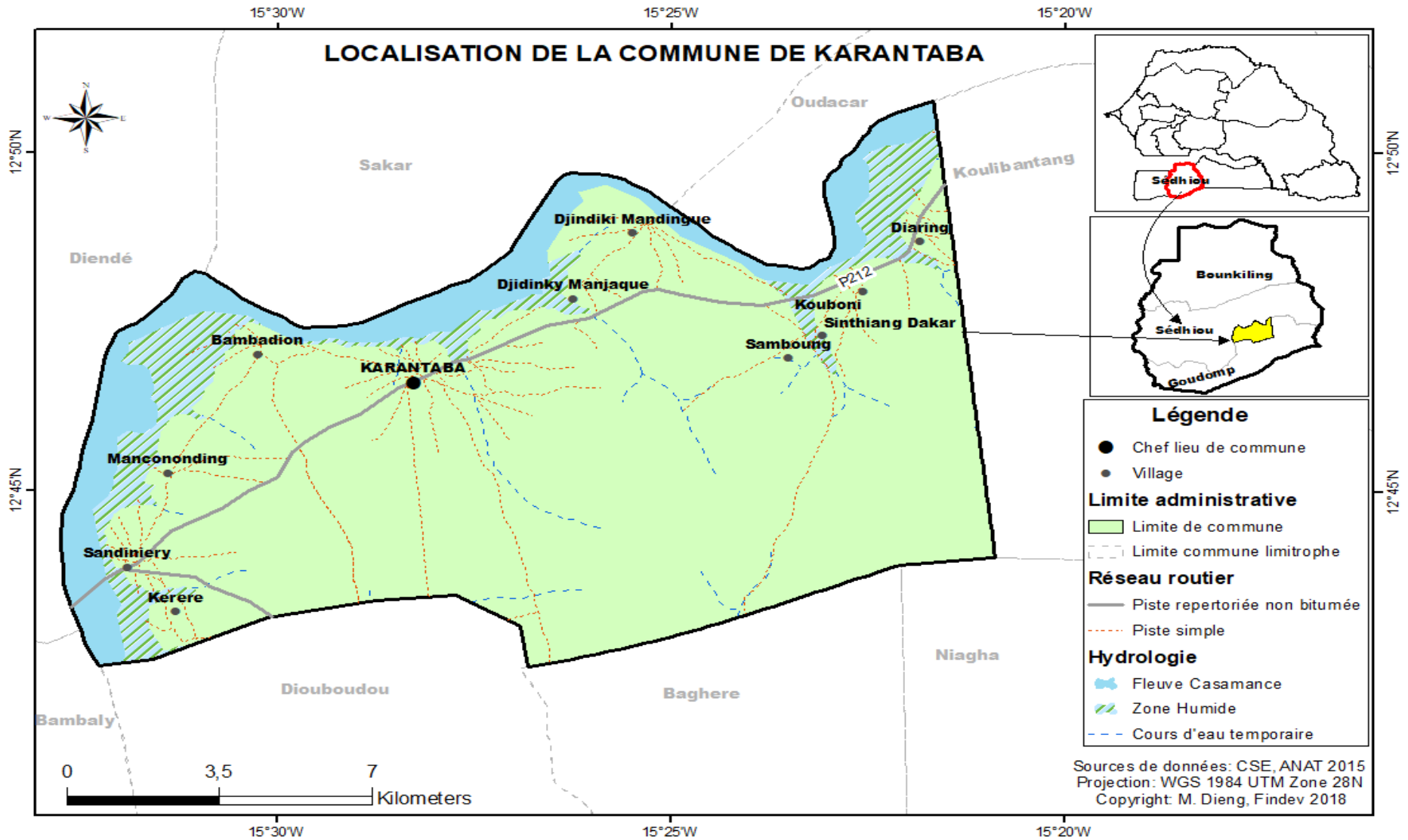
4.3.1. MILIEU HUMAIN

La population est estimée à 18 581 habitants selon les données recueillies lors de l'enquête menée au niveau des villages. La commune compte 865 concessions pour un nombre de ménages de 1022. La structure par sexe montre une population majoritairement féminine avec une proportion de 50,28% comme illustrée par le graphique ci-dessous (9343 femmes pour 9238 hommes). La couche jeune (12 146) représente plus de 65,36 % de la population totale.

Graphique N°1 : Répartition de la population selon le sexe



Carte N°1 : Localisation de la commune



4.3.2. OCCUPATION SPATIALE

La commune de Karantaba compte onze (11) villages officiels. Les localités de Djidinky Manding et de Djidinky Manjaque sont en réalité deux quartiers d'un même village avec deux ethnies distinctes : les Manjaques et les Mandingues. L'analyse de la répartition spatiale de la population a permis de constater que l'essentiel de la population, soit près de 83,4% des habitants, reste

concentré entre les zones de Karantaba et Diareng. zone de Karantaba compte quatre (04) villages (*Karantaba, Djidinky Mandingue, Djidinky Manjack, Bambadion*), Diareng quatre (04) villages (*Diareng, Sinthiang Dakar, Koubony et Samboung*) et Sandiniéry trois (03) villages (*Sandiniéry, Mancononding et Kérère*)

Tableau N°1 : Répartition de la population par zone

DONNEES COLLECTEES	ZONES		
	KARANTABA	SANDINIERY	DIARENG
Population totale	8631	3077	6873
Nombre de concessions	435	172	258
Nombre de ménages	529	223	270

Source : Enquête administrative commune Karantaba 2018

Cette tendance conforte assez nettement le mode d'habitat mandingue, basé sur de grands regroupements de populations, plus favorables à l'implantation des infrastructures communautaires.

4.3.3. DENSITE

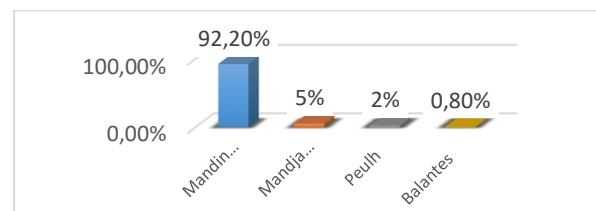
La commune de Karantaba couvre une superficie de 239 km² soit 20% de l'arrondissement du même nom estimée à 1008 km². La densité de la population est donc de 78 habitants/km².

4.3.4. ETHNIES

La population est composée de diverses ethnies dont :

- Mandingue : 92,2%
- Mandjacque : 5%
- Peulh : 2%
- Balantes : 0,8%

Graphique N°2 : Répartition de la population selon l'ethnie



4.3.5. RELIGION

L'Islam reste la religion dominante avec 98%. Les animistes suivent avec 2%.

4.4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES HYDROGRAPHIQUES ET CLIMATOLOGIQUES

4.4.1. SOLS ET RELIEF

Du continental terminal, les sols de la Commune de Karantaba sont à prédominance Deck, dans l'ensemble. Il s'agit de sols argileux, collants et limoneux, peu humifères à Gley, présentant par endroits des nuances aux abords du fleuve, en devenant hydromorphes à tâches dès la surface ou à Gley, de matériau argilo sableux et alluviocolluvial.

La proportion d'argile est d'autant élevée dans les vallées qu'elle baisse au fur et à mesure que l'on monte sur le plateau.

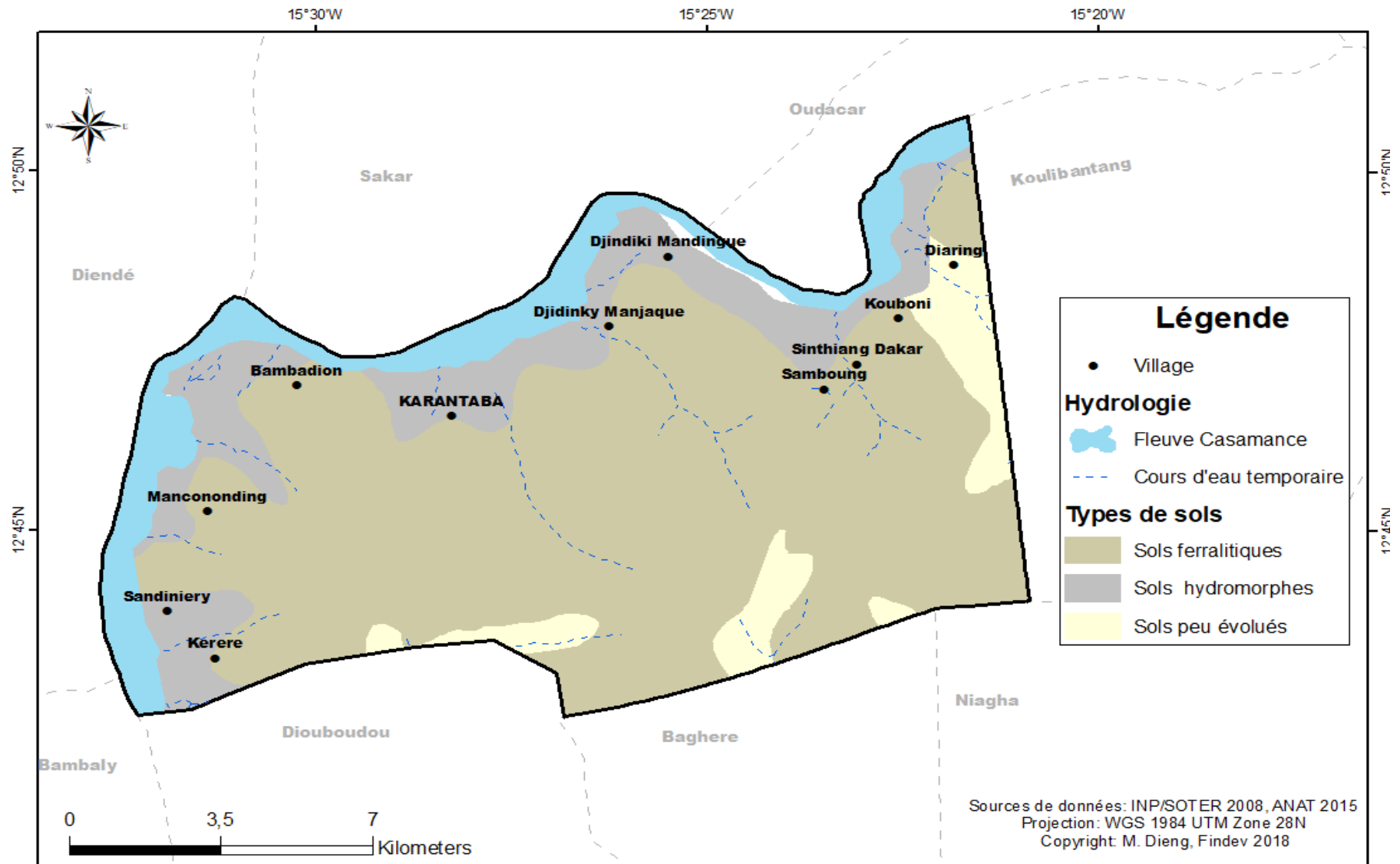
Dans les vallées qui jouxtent le fleuve, les sols sont envahis de sel, atteignant la nappe phréatique aux abords immédiats et jusqu'à 200 à 300 mètres environ des berges. On remarque aussi la présence de sols sulfatés acides provenant du lessivage prolongé des eaux de pluie par endroits. Ce phénomène d'acidification est loin de simplifier la récupération des terres malgré l'emploi de technologies locales par les femmes pour endiguer ce phénomène.

Sur le plateau, le taux de sable devient de plus en plus important, à mesure que l'on s'éloigne de la côte, les sols prennent alors des textures argilo sableuses à sablo - argileuses allant du gris au gris clair et brun. On rencontre quelques couches ferrallitiques (sols rouges) peu importantes aux abords et dans la forêt classée. Ces couches sont marquées par la présence de latérite. Il s'agit de sols pauvres.

4.4.2. RESSOURCES EN EAU

En dehors du fleuve qui ceinture toutes les parties Nord et Ouest de la Commune, l'hydrographie compte plus de 10 mares naturelles situées dans la forêt classée, dont la plupart s'assèchent avant le mois de janvier. Il s'agit de Mafenda, Niantandalla, Kokoum, Wédou chinois, Bergaldély, Morokolon, Farabatokolon, Bérédinko, Thiékwi et Sibabar qui desservent l'ensemble des villages limitrophes de la Forêt classée de Balmadou. La diminution des précipitations conjuguée avec le déboisement des bassins versants du fleuve Casamance ont entraîné la baisse considérable des écoulements hydriques et la salinité accrue du fleuve. En conséquence, le fleuve de la Casamance est devenu un gros bassin qui, en saison sèche ne reçoit plus d'apport par l'amont, tout en restant en communication avec la mer en aval. Dès lors, l'eau évaporée est compensée par la pénétration de l'eau marine, ce qui favorise le phénomène d'hyper salinisation avec un taux égal ou supérieur à 60 g/l, soit deux fois plus élevé que le taux de salinité de l'eau de mer, comme on le constate actuellement. Cette remontée de la langue salée entraînera ipso - facto la perte d'une grande partie des rizières. La nappe phréatique est située entre 8 et 12 mètres. Il n'existe aucun barrage dans la commune en dehors des digues anti-sel à Bambadiong et à Djidinky.

Carte N°2 : Carte pédologique



4.4.3. FAUNE ET FLORE

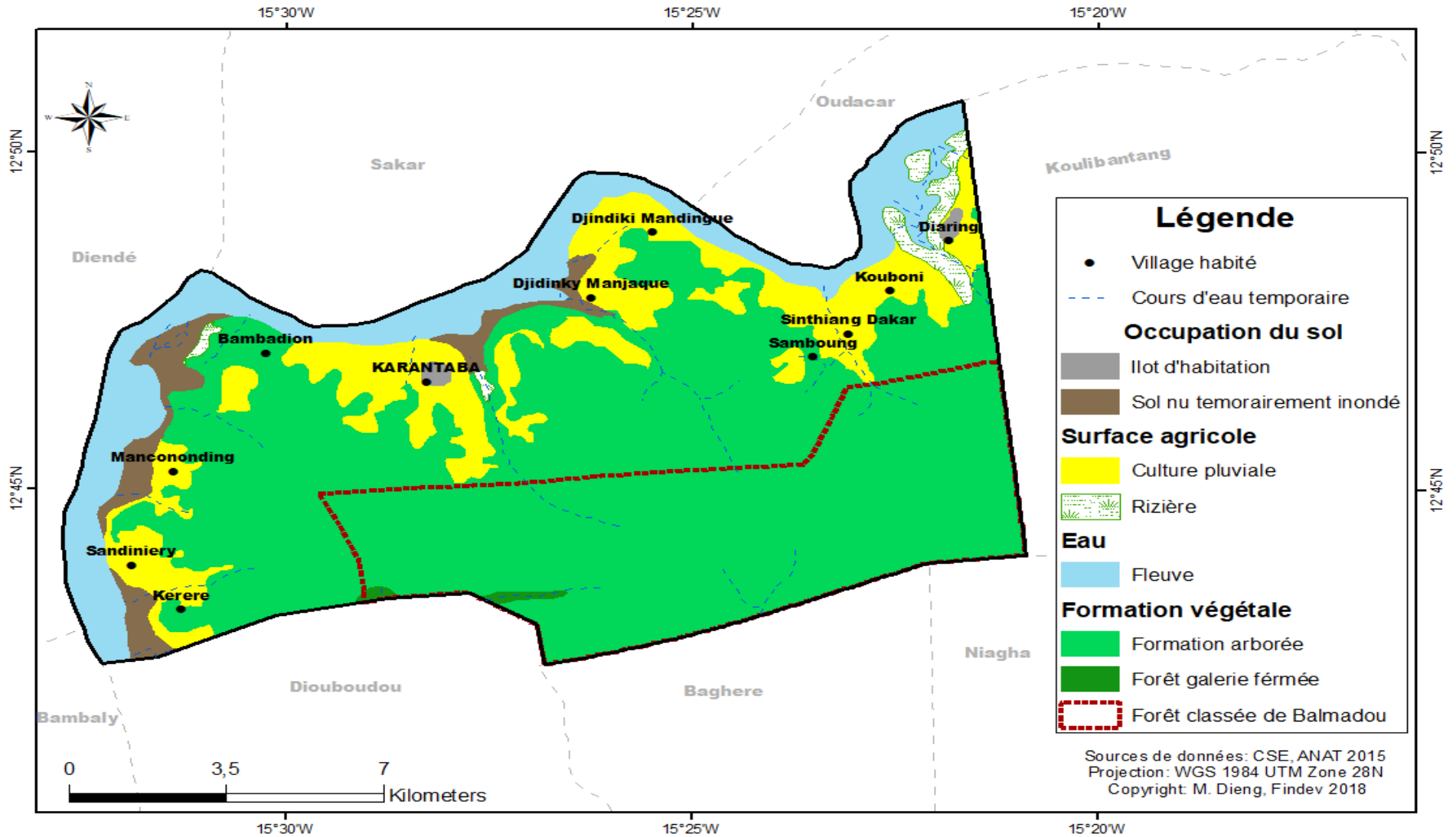
L'action anthropique de l'homme a causé une pression considérable sur la végétation, ce qui a mené à une biodiversité de plus en plus réduite. Plusieurs essences existent d'un endroit à l'autre, comme l'indiquent les derniers inventaires réalisés. Cependant, on constate le recul de quelques espèces comme le bambou (en voie de renaissance), le rônier, la mort d'un grand nombre de palmiers, tant sur les rives du fleuve que dans la forêt avec les effets de la salinisation ou de l'exploitation incontrôlée des populations.

Des espèces aussi comme le caillécdrats, le venn et le fromager sont en danger. Seuls quelques hyènes, des singes, de rares phacochères, de rares antilopes et quelques espèces avifaunes (composées de francolins, de pintades, de tourterelles, de rapaces, de grands et petits calao d'Abicinie), peuplent encore la forêt de Balmadou.

Situé dans la zone soudano guinéenne les formations principales suivantes sont distinguées :

- **Forêt dense** : reliques des forêts primaires
- **Forêt dense dégradée** : Forêts secondaires, couverture arborescente autour de 100% ; présence de grands arbres, souvent en association avec des palmiers (moins que 30%)
- **Forêt claire** : Hauteur des arbres plus réduite, densité de la couverture arborescente inférieure à 30%
- **Savane boisée** : Couverture arborescente de 10 à 30%
- **Savane arbustive** : Couverture arborescente inférieure à 10, La partie restante est occupée par une végétation arbustive et herbacée, souvent des terres de culture abandonnées ou des anciennes jachères
- **Palmeraie** : Palmeraies denses (couverture plus que 60%) et palmeraies en association avec des cultures de plateau.
- **Tannes** : Terrains stériles, abandonnés le long des cours d'eau, couverts de limons et d'incrustations salines.
- **Cultures de bas-fonds** : Rizières, souvent associées avec certains palmiers
- **Zones cultivées et jachères** : Superficies cultivées sur les plateaux (mil, sorgho, arachide, fonio, etc.), jachères.

Carte N°3 : Occupation des sols



4.4.4. CLIMAT ET RELIEF

De type soudano-guinéen, le climat connaît deux principales saisons :

- **Une saison sèche** qui part de novembre à mai, se subdivise en deux périodes distinctes dont l'une, plus fraîche, va de novembre à janvier, et l'autre, plus chaude, de février à mai avec des pointes de 37°C au maximum
- **une saison pluvieuse** communément appelée hivernage, couvre la période de juin à octobre, même si les premières pluies sont enregistrées en mai.

Par rapport à la pluviométrie, l'analyse du tableau N°2 montre qu'elle évolue en dents de scie d'une année à une autre avec un maximum en 2011. Cette analyse montre également que la moyenne annuelle décennale est de 1051,43 mm pour un nombre moyen de 56 jours de pluies. Toutefois, ces chiffres cachent d'importantes disparités liées aux fortes fluctuations des quantités d'eau enregistrées. En fait, le gap entre les deux pics de la courbe pluviométrique décennale est de 1032,3 mm soit 98,18% de la moyenne décennale. Ce qui s'explique par le phénomène des changements climatiques.

Tableau N°2 : évolution de la pluviométrie

Années	Hauteur (mm)	Nombre de Jours
2008	1221,6	77
2009	1121,5	69
2010	1143,6	58
2011	1435,3	67
2012	1415,2	72
2013	403	24
2014	994,1	48
2015	929,2	53
2016	864,3	48
2017	986,5	41
Moyenne	1051,43	55,7

Source : SDDR Goudomp

V. BILAN DIAGNOSTIC

5.1. PROFIL SOCIAL

5.1.1. EDUCATION

La commune de Karantaba compte 01 case des tout-petits, 11 écoles élémentaires et 03 CEM et 01 lycée.

5.1.1.1. DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA PETITE ENFANCE (DIPE)

La case des tout-petits est localisée à Karantaba. Elle compte 134 pupilles dont 27,6% de filles pour 03 enseignants. On note 03 cours pédagogiques pour 03 salles de classes construites. La CTP compte en moyenne 45 élèves par salle de classe. Au niveau des ratios

élèves/enseignants, elle se retrouve avec un effectif de 45 élèves pour un enseignant.

Il faut toutefois remarquer la faiblesse des infrastructures formelles de prise en charge de la petite enfance avec uniquement 01 CTP.

5.1.1.2. CYCLE ELEMENTAIRE

Le cycle élémentaire compte 11 écoles avec un effectif de 2752 élèves pour 58 enseignants. L'effectif des élèves est ainsi réparti selon le sexe : 1383 Garçons et 1369 Filles.

La commune, en outre, dispose de 55 cours pédagogiques pour 57 salles de classe dont 16 sont des abris provisoires. Au niveau des ratios, les performances de la commune laissent apparaître des chiffres qui ne respectent pas les normes académiques. C'est ainsi que l'on constate :

- Le ratio élève/enseignant est de : 47 élèves en moyenne pour un enseignant

Le ratio élève/salle de classe : 48 élèves en moyenne par salle de classe

Au niveau des commodités, la situation se présente comme suit :

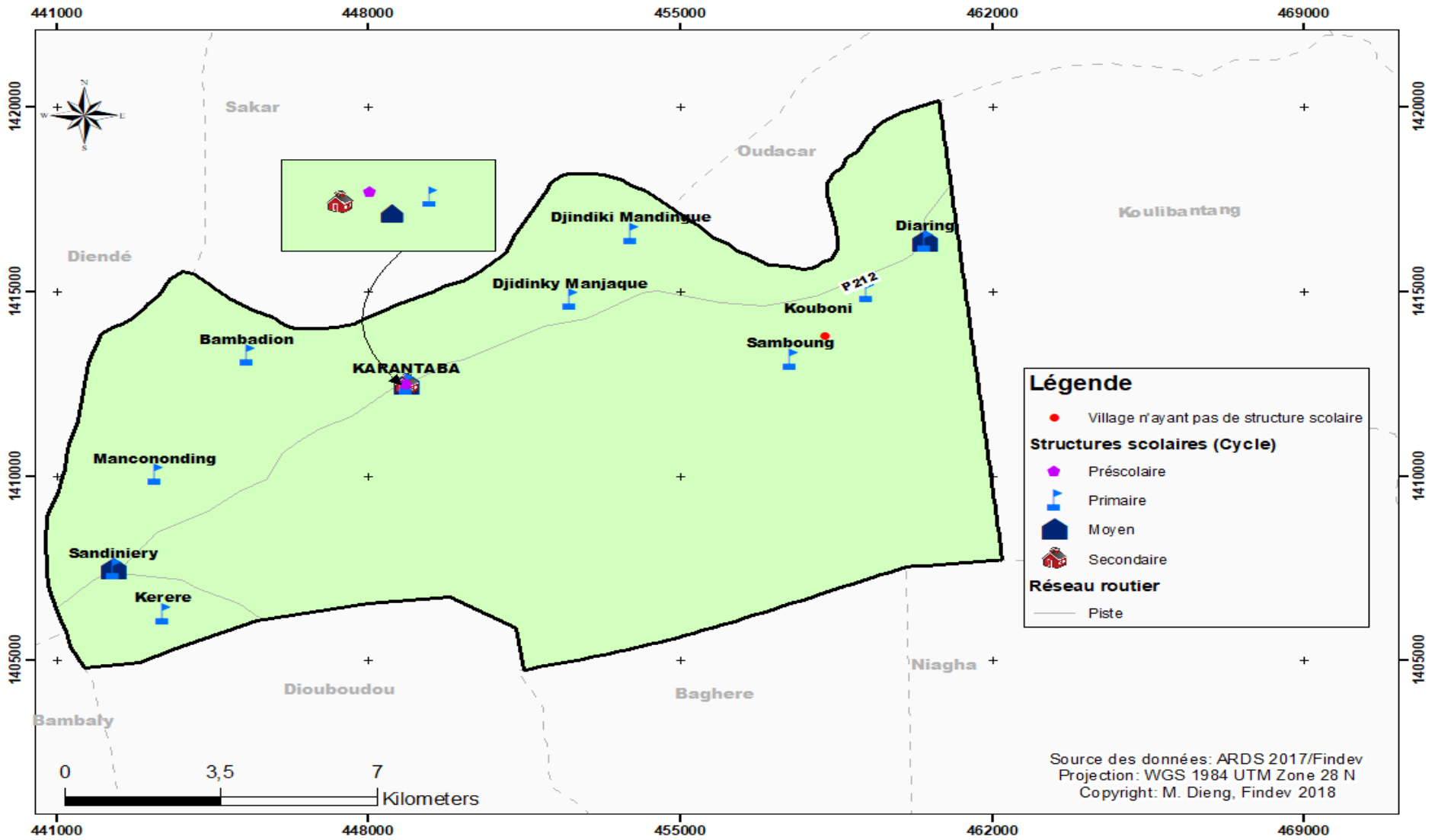
- Aucune école n'est clôturée
- 45,4% ne dispose pas de point d'eau
- 82% ont accès à des édicules publics
- Et seulement 27,3% sont connectés à un réseau électrique
- En sus, aucune des 11 écoles élémentaires ne disposent de bibliothèque encore moins de salle informatique.

Tableau N°3 : Situation des établissements du cycle élémentaire

Villages	Nbre de classes en dur	Nbre d'abris prov	Mur de clôture	Point d'eau	Existence d'édicules publics	Existence d'une source d'énergie	Nombre d'élèves		Nombre d'enseignants	
							F	G	H	F
Karantaba 1	10	2	non	oui	oui	oui	354	372	12	1
Karantaba 2	0	3	non	non	non	non	94	99	2	1
Sandiniery	7	2	non	oui	oui	oui	238	223	10	1
Diareng	9	2	non	non	oui	non	300	249	8	4
Sambou	2	1	non	non	oui	non	52	53	3	0
Kérére	2	1	non	non	non	non	47	59	2	0
Mancononding	1	2	non	oui	oui	non	32	59	2	0
Djidinky Mandingue	2	1	non	non	oui	non	60	85	4	0
Djidinky Manjack	3	0	non	oui	oui	oui	39	27	1	0
Koubony	1	1	non	non	oui	non	48	50	2	0
Bambadion	4	1	non	oui	oui	non	105	107	4	1

Source : IEF Goudomp

Carte N°4 : Localisation des infrastructures scolaires



5.1.1.3. CYCLE MOYEN

Au niveau du moyen-secondaire, la commune compte 03 collèges d'enseignement moyen qui se trouvent dans les villages de Karantaba, Sandiniéry et Diareng, L'ensemble des CEM compte un effectif de 629 élèves ainsi répartis :

- CEM de Karantaba : 221 dont 39,8% de filles
- CEM de Sandiniéry : 181 dont 41,6% de filles
- CEM de Diareng : 223 dont 34,9% de filles

Le graphique ci-dessous illustre la répartition des effectifs selon le sexe.

On compte 18 salles de classe dont 4 en abris provisoire. En outre, 40 enseignants y exercent pour 18 cours pédagogiques. Ainsi les ratios se présentent comme suit :

- 16 élèves pour 01 enseignant
- 35 élèves par salle de classe

Pour l'environnement scolaire,

- tous les collèges ont des édifices publics,
- le CEM de Diareng n'est pas électrifié encore moins raccordé à un RAEP
- et seul le CEM de Sandiniéry n'est pas clôturé

5.1.1.4. CYCLE SECONDAIRE

Le lycée se trouve dans la zone de Karantaba et compte un effectif de 110 élèves dont 82 garçons et 28 filles. Il compte 08 cours pédagogiques pour 08 salles de classe dont les 05 sont des abris provisoires pour 16 enseignants. Les ratios sont les suivants :

- Ratio élèves/enseignants : 07 élèves par enseignant
- Ratio élèves/salles de classe : 14 élèves par salle de classe

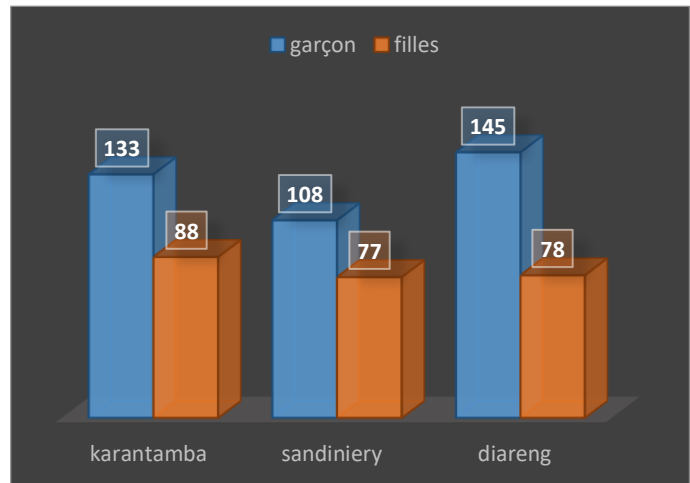
Mis à part l'existence d'un point d'eau, le lycée n'est pas clôturé, ne dispose ni de latrines ni de source d'énergie.

5.1.1.5. ENSEIGNEMENT CORANIQUE : « Daaras »

La commune compte 40 daraas et 01 école arabe dans la zone de Karantaba, 15 daraas dans la zone de Diareng et 7 daraas dans la zone de Sandiniéry.

Les cours concernent la mémorisation du Coran, tradition et principes du Coran et l'alphabétisation de base en arabe. Les effectifs recensés (11 daraas sur 24) tournent autour de 614 dont 310 garçons, soit 48,36%. Les lieux d'apprentissage sont souvent les cours de maisons ou des salles de classe.

Graphique N°3 : Répartition des effectifs selon le sexe



5.1.1.6. ALPHABETISATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

La commune ne dispose que d'une seule classe au niveau de l'alphabétisation en manding et se trouve dans la zone de Diareng, Dans la zone de Karntamba, les classes d'alphabétisation ont fermé leurs portes depuis 03 ans.

Atouts

- Existence de 11 écoles élémentaires
- Existence de 03 CEM
- Existence d'un Lycée
- Existence de daara,
- Existence d'école arabe

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Politique de l'état en matière d'éducation
- Appui de la mairie
- Accessibilité des écoles

Faiblesses

- Insuffisance de cases des tout petits
- Insuffisance de matériels didactiques et de fournitures scolaires
- Environnement du milieu scolaire peu favorable à l'épanouissement des élèves relatif à l'absence de latrine, de points d'eau et de clôture dans certaines écoles
- Insuffisance de salles de classe et l'importance des abris provisoires
- Faible prise en compte du volet hygiène / assainissement dans certaines écoles
- Faible prise en compte de l'alphabétisation des populations

Menaces

- Conflits armés
- Faible protection sociale des élèves
- Grèves incessantes

5.1.2. SANTE

Sur le plan de l'offre sanitaire, le service est assuré dans la commune par :

- un poste de santé de Karantaba construite depuis **1992**
- un poste de santé de Diareng ancienne case de santé érigé en poste depuis **2018**
- une case de santé à Sandiniéry
- 1 dispensateur de soins à domicile à Bambadiong et à Djidinky Mandingue

En se référant aux normes OMS qui préconise un poste de santé pour 5000 hbts, la commune a, donc, un déficit de deux (02) poste de santé. Ces infrastructures réalisées dans la commune a permis d'atteindre un bon niveau de maillage du territoire communal en termes d'infrastructures sanitaires et ceci grâce à l'implication divers acteurs. Les projets et programmes sont des acteurs déterminants du secteur surtout dans le financement, l'appui et l'accompagnement des structures sanitaires et des populations. Les ressources humaines existantes dans ces structures sont composées du personnel technique et du personnel communautaire.

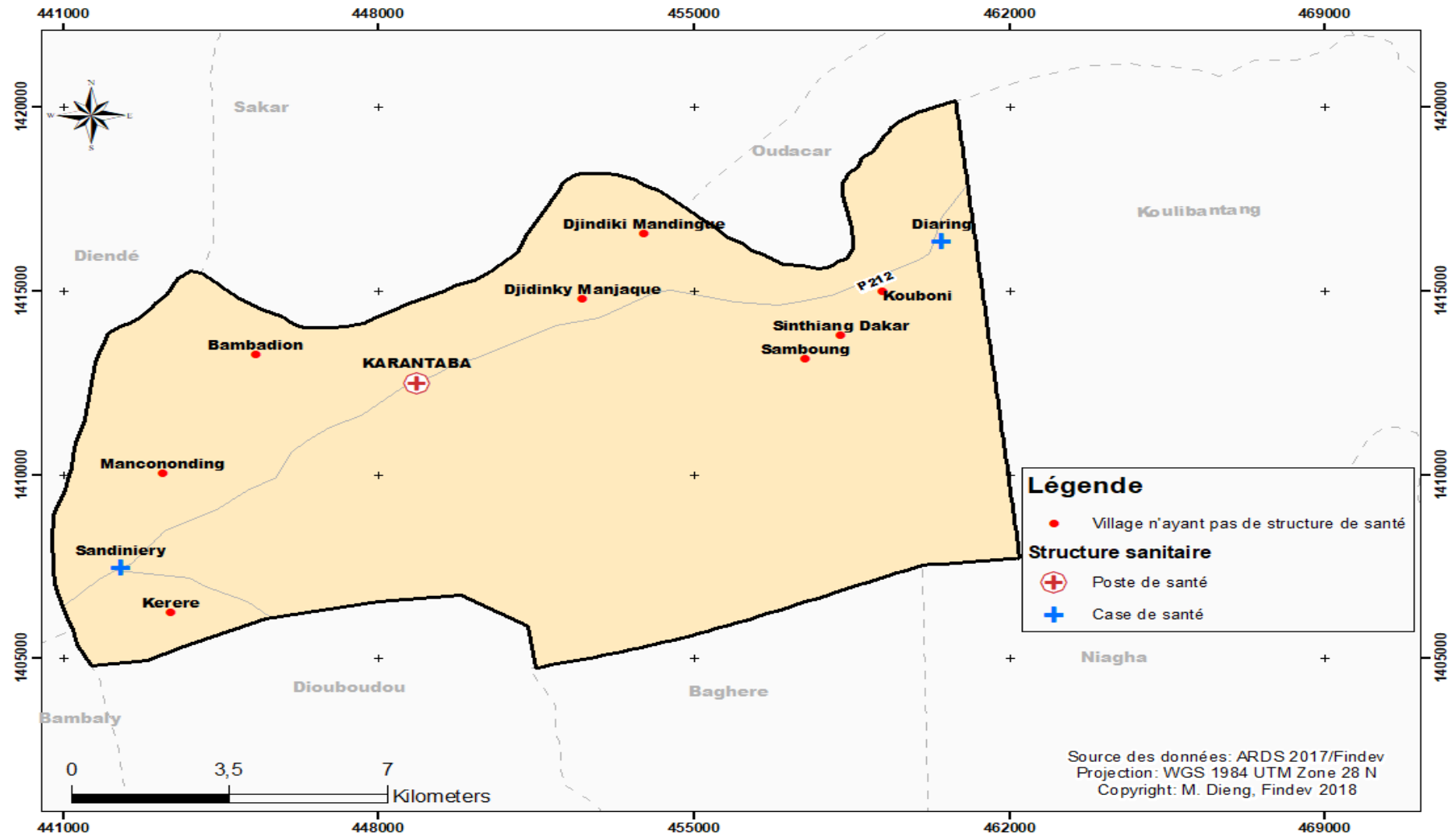
Tableau N°4 : Répartition du personnel de la santé

Personnel	Poste de santé de Karantaba	Poste de santé de Diareng	Case de santé de Sandiniéry
ICP	1	1	0
Sage femme	1	1	0
Matrone	2	2	1
ASC	2	2	1

Source : District Sanitaire de Goudomp

Les prestations offertes sont la consultation générale, la consultation prénatale, la vaccination, IEC/CCC, l'accouchement, la planification familiale, la consultation postnatale. Ces types de prestations conjugués à l'existence d'une ambulance au poste de santé de Karantaba, à la présence d'agents techniques et les opportunités offertes par la couverture maladie universelle permettent de faire face aux maladies les plus récurrentes que sont les infections respiratoires, l'hypertension artérielle, la diarrhée, les dermatoses, les parasitoses, etc.

Carte N°5 : Localisation des infrastructures sanitaires



Atouts

- Existence de 02 postes de santé et 01 case de santé
- Existence de personnel technique
- Personnel de soutien présent dans tous les villages
- Existence d'une ambulance
- Formation du personnel

Faiblesses

- Insuffisance des cases de santé
- Absence de maternités dans le poste de santé de Diareng et tout le personnel est pris en charge par la population
- Plateau médical très insuffisant
- Absence de latrine au poste de santé de Diareng
- Absence de point d'eau au poste de Diareng,
- Absence de sage-femme (matrones)
- Exigüité du poste de santé de Diareng,
- Absence d'électricité au niveau des postes

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- CMU
- Gratuité des soins des enfants de 0 à 5 ans

Menaces

- Grèves répétitives du secteur de la santé
- Conflits armés

5.1.3. HYDRAULIQUE

Sur le plan des infrastructures hydrauliques, la commune compte 03 forages :

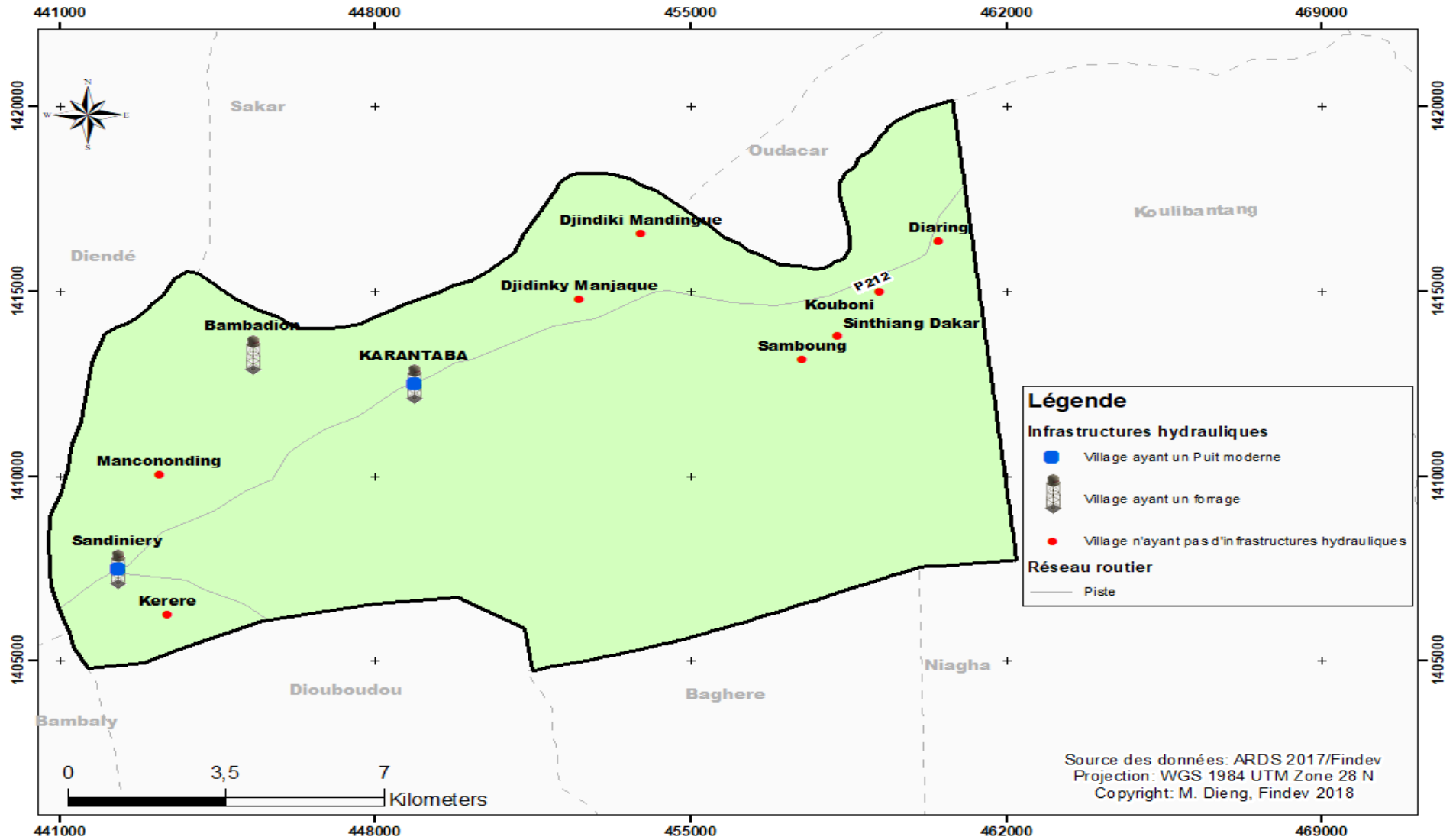
- Le forage de Karantaba est équipé d'un moteur thermique et d'une pompe (installés en 1983) à axe vertical fournissant un débit de 40 m³ / h, soit une capacité de production journalière de (CPJ) de 200 m³ / jour
- le forage de Sandiniéri est équipé d'un moteur thermique et d'une pompe à axe vertical installés en 1992, fournissant un débit de 40 m³ / h soit une capacité de production journalière de 200 m³ / jour
- Le forage de Bambadiong construit depuis 2011

Tableau N°5 : Situation de l'accès à l'eau dans la commune

Forage	Source d'énergie	Villages polarisés	Nombre de BP	Partenaire de réalisation
Forage de Karantaba	Groupe électrogène	Karanta	140	PEPAM/UE
		Djidinky Mandingue	5	
		Djidinky Manjack	2	
Forage de Sandiniéry	Groupe électrogène	Sandiniéry	105	
		Mancononding	15	
		Kérére	6	
Forage de Bambadiong	Groupe électrogène	Bambadiong	21	PEPAM/BAD2

Source : Enquête PDC 2018

Carte N°6 : Situation des infrastructures hydrauliques



D'autres infrastructures hydrauliques existent dans la commune :

- 258 puits traditionnels dont 201 non fonctionnels
- 05 puits équipés de pompe dont 01 non fonctionnel
- 288 RAEP dont 258 non fonctionnels

Ces infrastructures, malgré leur état de dégradation avancé, procurent un taux d'accès à l'eau potable de près de 83%. Cependant, pour une meilleure desserte en eau des populations ces systèmes d'approvisionnement en eau potable devront être renforcés.

Atouts

- Existence de 03 Forages
- Existence de 57 puits traditionnels

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Délégation du Service Public de l'eau
- Gestion Transitoire des forages

Faiblesses

- Vetusté des forages de la commune
- Rupture fréquence de distribution en eau du forage de Karantaba
- Insuffisance des branchements privés
- Faible maillage du territoire par les forages
- Saturation du forage de Sandiniéry
- Tarrissement rapide des puits

Menaces

- Décilin des cultures irriguées à partir de l'eau des forages
- Augmentation des cas de maladies liées à la consommation d'une eau non potable

5.1.4. ASSAINISSEMENT

La commune se caractérise par l'inexistence de système d'assainissement liquide. Pis, elle ne compte aucun système de collecte et de transfert des déchets solides avec comme corollaire le développement de dépôts sauvages d'ordures.

Au niveau des ménages, les ouvrages d'évacuations sont généralement constitués de latrines traditionnelles qui sont pour la plupart dans un mauvais état. Cependant, à travers un projet d'assainissement de PEPAM/BAD2, plusieurs ménages soit 219 ont bénéficiés de latrines modernes.

Tableau N°6 : Répartition des bénéficiaires des ouvrages

Villages	Nombre de latrines modernes réalisées
Karantaba	75
Sandiniery	70
Djidinky Mandingue	45
Bambadion	29

Source : Enquête PDC 2018

Atouts

- Connaissance par les populations des risques liés au manque d'assainissement
- Début de modernisation progressive des latrines

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Stratégie Nationale de l'Assainissement Rural au Sénégal

Faiblesses

- Inexistence d'un système d'évacuation des eaux usées et eaux de pluies
- Faible niveau de latrinitation de la commune
- Prolifération des dépôts sauvages

Menaces

- Peril fécal
- Risque d'inondation
- Contamination de la nappe phéatique

5.1.5. JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

Les jeunes représentent plus de 65% de la population totale et pourtant ils ne bénéficient d'aucune infrastructures communautaire : aucun foyer des jeunes, aucun centre ADO, aucune structures d'encadrement ou de formation. Par conséquent, la commune se caractérise par un chômage important des jeunes plus particulièrement des femmes qui sont, dans leur majorité, analphabètes. Le même constat est fait au niveau du secteur des sports. sur une présence de 16 ASC, la commune ne compte aucun stade, ni de terrain aménagé. On ne compte que 25 aires de jeu. Cette situation entraîne l'absence de diversification des disciplines sportives.

Atouts

- 16 ASC qui bénéficient de l'appui de la commune lors des « navétanes »
- Mouvement navétane
- Aires de jeu

Opportunités

- Existence de structures de financement des jeunes (FONGIP, ANPEJ, DER, etc.)
- Présence de partenaires techniques et financiers

Faiblesses

- Déficit organisationnel des jeunes
- Méconnaissance des circuits de financement
- Faible subvention de la municipalité
- Absence de foyers des jeunes
- Absence de stade municipal
- Absence d'aires de jeux normées
- Faible dynamisme des jeunes
- Analphabétisme élevé chez les jeunes

Menaces

- Exode rural
- Emigration clandestine
- Chômage
- Déperdition des jeunes

5.1.6. PROMOTION DE LA FEMME

Les femmes représentent 50,28% de la population totale. Elles jouent un rôle important dans la stabilité sociale et dans l'éducation sociale. Sur le plan organisationnel, elles se regroupent autour de GIE (85) et GPF (50) afin de créer des activités génératrices et ainsi assurer leur autonomisation financière. Elles ont accès aux terres car la commune leur affecte des terres pour exploitation. D'ailleurs, elles exploitent, exclusivement, les rizières. Cependant, elles sont faiblement impliquées dans les structures de prise de décision à cause des aspects socio-culturels.

Pour le matériel d'allégement des travaux, elles ont bénéficié de: 10 moulins à mil dont 01 non fonctionnel, 04 batteuses et 02 décortiqueuses.

Atouts

- Dynamisme des femmes
- Existence d'équipements d'allégement des travaux
- Esprit entrepreneurial des femmes

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Politique de protection sociale
- Plan Sénégal Emergent
- Convention sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'endroit des femmes
- Présence d'institutions de microfinances

Faiblesses

- Accès difficile aux financements
- Faible niveau organisationnel des femmes
- Déficit capacitaire
- Faible niveau de formalisation des organisations des femmes
- Insuffisance de matériels d'allégement des travaux domestiques (moulin, batteuse, décortiqueuse, etc.)

Menaces

- Pesanteurs socio-religieuses
- Conflits armés

5.1.7. CULTURE

La commune a un riche patrimoine culturel dû au brassage des différentes ethnies qui compose sa population. En effet, certains villages sont le lit de pratiques ancestrales qui datent depuis des temps immémoriaux. Il est noté des troupes théâtrales et des groupes de danse mixtes ou composés spécifiquement de femmes. Ces organisations, malgré leurs ambitions, manquent de moyens et présentent un réel déficit de renforcement capacitaire.

Atouts

- Existence d'un riche patrimoine culturel
- Existence de cérémonies religieuses (Gamou de Souna Karantaba)
- Existence de sites et monuments religieux (mosquée de Karantaba)

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers

Faiblesses

- Faible valorisation des sites et pratiques culturelles
- La faible promotion du patrimoine matériel et immatériel
- La dégradation avancée de certains sites et monuments

Menaces

- Déformation de l'histoire orale
- Conflits armés
- Disparition des sites et monuments

5.2. PROFIL ECONOMIQUE

5.2.1. SECTEURS PRODUCTIFS

5.2.1.1. AGRICULTURE

L'agriculture demeure une activité importante pour les populations de la commune. Les terres cultivées sont constituées de bas-fonds, de plateau et jachères.

Les principales spéculations sont le riz qui occupe les bas-fonds exploités par les femmes, les céréales (mil, maïs, fonio, sésame) et les cultures de rente dominées par l'arachide pratiqués au niveau des plateaux assurées par les hommes. Ainsi, les superficies aménagées sont constituées des rizières ou « Faro » de 0,5 à 1 ha par exploitation, les cultures de case (Kankan) souvent

égales ou inférieures à 0,25 ha dévolues aux femmes et les anciennes jachères ou « Kounting » constituant les réserves des villages et placées sous le contrôle des chefs de village.

La main d'œuvre est essentiellement locale En ce qui concerne le matériel agricole, il est constitué de semoirs, de houes sine, de houes occidentales, d'arara mais leur vétusté constitue un grand handicap. La commune 49 mares et 40 vallées qui sont des atouts importants pour le développement de l'agriculture intensive.

A. SEMENCES

Pour appuyer les producteurs, des intrants sont distribués durant chaque campagne agricole par les services du ministère en charge de l'agriculture. La

commune a reçu, lors de la campagne agricole 2015-2016, une quantité de semences comme indiqué sur le tableau ci-dessous.

Tableau N°7 : Situation de la mise en place et de cession des semences

Commune	Arachide (semences écrémées)			
	Prévu (T)	Reçu (T)	Vendu (T)	Reliquat (T)
Karantaba	15	15	15	0

Source : SDDR de Goudomp

La commune a une des plus faibles quantités de semence du département. En effet, avec 15 Tonnes de semences mises en place, elle ne représente que 5,34% de la quantité totale du département de Goudomp qui est de 280 tonnes. De même, elle a reçu 15 tonnes de riz ainsi que 02 tonnes de niébé.

B. ENGRAIS

La commune a reçu une variété d'engrais mis en place par la commission de distribution.

Tableau N°8 : Situation de la mise en place et de cession des engrais

NPK6-20-10			NPK 15-15-15			NPK 15-10-10			UREE		
Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu	Prévu	Reçu	Vendu
15	15	12	60	60	13	10			30	22	2,25

Source : SDDR de Goudomp

A l'exception du NPK 15-10-10, toutes les autres catégories d'engrais ont été distribuées. Pour le NPK 15-15-15, la commune a reçu la plus grosse quantité du département avec 60 tonnes avec les communes de Goudomp et Kolibantang.

Atouts

- Existence de terres cultivables
- Diversification des spéculations
- Existence de zones marchandes
- Existence de vallées

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Pluviométrie
- Nouvelles approches développées pour promouvoir les chaînes de valeurs

Faiblesses

- Remontée de la langue
- Matériels agricoles rudimentaires
- Mise en place tardive des intrants agricoles
- Mauvaise qualité des semences ou non adaptées
- Déficit de formation et d'encadrement des agriculteurs
- Absence de blocs maraichers pour les jeunes
- Faible maîtrise des eaux

Menaces

- Conflits armés
- Changements climatiques
- Insécurité alimentaire

5.2.1.2. ELEVAGE

L'élevage est de type extensif et est pratiqué par tous les ménages. Par contre, les femmes se singularisent à travers l'élevage de case des petits ruminants et l'aviculture. Il est caractérisé par la diversité du cheptel composé de bovin, caprin, équin, ovin, asin et porcin.

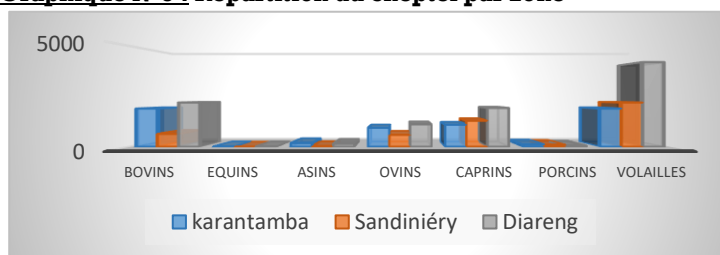
Tableau N°9 : Composition du cheptel

Cheptel	Karantamba	Sandiniéry	Diareng	Total commune
BOVINS	1900	650	2200	4 750
EQUINS	16	2	13	31
ASINS	195	30	160	385
OVINS	950	600	1120	2670
CAPRINS	1100	1300	1930	2593
PORCINS	120	100	60	280
VOLAILLES	1900	2200	4200	8 300

Source : Enquête PDC 2018

Graphique N°5 : Répartition du cheptel par zone

La volaille représente plus de 44% du cheptel. En outre, la zone de Diareng se présente comme la zone pastorale de la commune avec plus de 50% du cheptel communal.



La commune compte 03 forages qui participent à l'abreuvement du cheptel. C'est ainsi qu'il existe des abreuvoirs ainsi répartis :

- 01 dans la zone de Karantamba
- 02 dans la zone de Sandiniéry
- 03 dans la zone de Diareng

La pratique de l'élevage intègre obligatoirement deux paramètres : l'alimentation du bétail et la santé animale. En ce qui concerne les aliments de bétail, il existe une subvention de l'Etat pour appuyer les éleveurs.

Des campagnes de vaccination sont menées annuellement avec l'appui et l'accompagnement d'un agent technique d'élevage.

La valorisation des sous-produits animaliers occupe de plus en plus une place importante dans les activités pastorales. C'est ainsi qu'elle apporte une plus-value aux éleveurs en ce sens qu'elle permet une meilleure rentabilité et augmente leurs pouvoirs d'achat. Il n'existe pas d'unités de conservation des sous-produits animaliers.

Les zones de pâturage ne sont pas matérialisées et se situent le plus souvent autour des mares et rivières. La commune est caractérisée par le retrécissement des parcours de bétail qui tendent à disparaître de plus en plus.

Atouts

- Existence d'une diversité du cheptel
- Existence de zones de pâturage
- Existence de 06 abreuvoirs

Opportunités

- Présence de partenaires techniques et financiers
- Présence d'institutions de micro-finances
- Existence de structures de financement de l'élevage

Faiblesses

- Elevage rudimentaire
- Conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs
- Absence de parcours de bétail
- Divagation des animaux
- Conflits entre éleveurs et agriculteurs
- Maladies récurrentes du bétail

Menaces

- Vol de bétail
- Conflits armés

5.2.1.3. PECHE

La pêche occupe une place de choix dans l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la commune de Karantaba. En effet, elle offre toutes les prédispositions liées à la valorisation optimale des ressources et des potentialités en termes d'opportunités de développement économique. Cependant, cette activité est pratiquée de manière artisanale au niveau des villages cotiers.

La flottille de pêche est estimée à 75 pirogues motorisées avec des puissances variant de 25 à 40 CV. Hormis cela, on remarque l'existence de pirogues non motorisées.

Les acteurs de la pêche sont composés d'hommes et femmes majoritairement composés d'immigrants venus de la Gambie, de la Guinée et du Mali.

La production est destinée à la consommation (20%) et à la commercialisation (80%) à Tanaff et les centres urbains environnants.

La transformation des produits halieutiques est peu développée et est rudimentaire. De même, la non électrification de certaines zones et l'absence d'unité de conservation dans la commune entraînent un sérieux problème de conservation des captures.

Par ailleurs, l'absence d'aire de débarquement dans la commune constitue aussi un sérieux handicap. En effet, cette contrainte pousse la plupart des pêcheurs à débarquer leurs pirogues dans les localités environnantes, ce qui amoindrit considérablement la progression de l'activité et réduit sensiblement les rentrées financières.

Atouts

- Existence de pirogues motorisées
- Présence de crevettes dans cette zone

Opportunités

- Zone traversée par le fleuve casamance
- Existence de structures de financement de la pêche
- Présence de partenaires techniques et financiers

Faiblesses

- Diminution des ressources halieutiques du fleuve
- Absence d'espace de reproduction
- Utilisation de filets non recommandés (filets à petites mailles)
- Non respect des périodes de repos biologique
- Faible niveau organisationnel des pêcheurs
- Absence de débarcadère
- Destruction de la mangrove
- Faible équipement des pêcheurs

Menaces

- Disparition des espèces halieutiques
- Disparition de la mangrove
- Insécurité alimentaire

5.2.1.4. ARTISANAT

L'artisanat n'est pas tellement développé dans la commune. Sur les trois types d'artisanat (art, service et production), seul l'artisanat de production est pratiqué. Le tableau ci-dessous donne une répartition par catégorie d'artisans.

Tableau N°10 : Répartition des effectifs par corps de métier

Spécialités	Karantaba	Sandiniéry	Diareng	Total
Electricien	16	8	15	39
Boulangier	18	5	20	43
Menuisier	25	5	16	46
Vulgarisateur	2	2	5	9
Mécaniciens	5	2	8	15
Forgerons	5	2	0	7
Tailleurs	24	7	28	59
Coiffeurs	130	60	49	239
Maçons	83	42	54	179
Charpentiers	107	9	23	139
Chauffeurs	18	9	23	50
Soudeurs	5	3	1	9
Meunier	60	36	47	143
Peintres	30	15	19	64
Photographes	2	3	0	5
Autres à préciser (puisatier)	2	2	0	4

Source : Enquête PDC 2018

La commune se caractérise par une diversité des activités artisanales. Cependant, les infrastructures ne suivent pas le rythme de développement de ces activités. Le tableau ci-dessous en est une illustration.

Tableau N°11 : Répartition des ateliers artisanaux

Infrastructures	Karantaba	Sandiniéry	Diareng	Total
Atelier couture	16	6	15	37
Garages mécanicien	2	1	2	5
Atelier menuiserie bois	13	4	5	22
Atelier menuiserie métallique	3	2	1	6
Boucheries	1	0	2	3
Boulangeries traditionnelles	17	6	15	38
Salon de coiffure	0	1	0	1
Restaurant	7	4	10	21

Source : Enquête PDC 2018

Atouts

- Existence d'un savoir-faire local disponible et diversifié
- Proximité des marchés d'approvisionnement

Opportunités

- Présence de SFD
- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Existence de structures de financement des artisans

Faiblesses

- Sous équipement des artisans
- Déficit de renforcement capacitaire des artisans
- Faiblesse de la couverture électrique
- Difficulté d'écoulement des produits artisanaux

Menaces

- Chomage
- Emigration clandestine

5.2.1.5. COMMERCE

Le commerce occupe une place importante au niveau des activités économiques de la commune. En ce qui concerne les infrastructures, La commune compte :

- Un marché permanent avec souck
- 15 marchés permanents sans souck

- 86 boutiques dont 77 fonctionnelles

L'une des sources de revenus principales d'une collectivité territoriale est le recouvrement des taxes, patentes et frais de location dans les lieux d'échanges commerciaux. Malheureusement, la commune de Karantaba ne maîtrise pas tous ces flux commerciaux faute d'infrastructures suffisantes.

Atouts

- Position géographique
- Proximité des marchés d'approvisionnement

Faiblesses

- Ampleur de l'évasion fiscale
- Faible dynamisme des comités de gestion des marchés

- Précarité de l'environnement de certains marchés qui ne dispose ni de latrines modernes, ni de bornes fontaines.
- Insuffisance de halls dans le marché
- Absence d'un système adapté de collecte et de transfert des ordures au niveau du marché
-

Opportunités

- Présence de SFD
- Présence de Partenaires Techniques et Financier

Menaces

- Conflits armés
- Réccurence des vols

5.2.1.6. TOURISME

que la collectivité territoriale de Karantaba dispose d'importantes potentialités naturelles (frange cotière, forêt) et religieuses qui peuvent faire de cette localité une zone à vocation touristique. Kabouny qui abrite un campement et une zone d'amodiation abrite le tourisme cynégétique. Le tourisme religieux matérialisé par le (Gamou Souna de Karantaba) et les sites historiques de la commune.

Outre ces tentatives, aucune action de valorisation n'a été tentée dans ce sens. Cet état de fait découle de la méconnaissance de l'intérêt de ce secteur sur l'amélioration des recettes locales et par ricochet des revenus des populations.

Atouts

- Zone amodiée de Kabouny
- Existence de cérémonies religieuses (Gamou de Souna Karantaba)
- Existence de sites et monuments religieux (mosquée de Karantaba)
- Existence d'une frange cotière

Opportunités

- Présence de partenaires techniques
- Présence des structures de micro-finances

Faiblesses

- L'absence d'infrastructures touristiques modernes et adaptées
- L'impraticabilité des pistes menant vers les sites touristiques ;
- L'absence d'une organisation touristique sur le plan local

Menaces

- Conflits armés
- Dégradation du potentiel touristique

5.2.2. SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

5.2.2.1. ENERGIE

L'énergie joue un rôle déterminant non seulement dans l'amélioration des conditions de vie des personnes mais aussi dans le développement des activités économiques d'une société. En effet, la distribution continue des services sociaux de base, la production, la conservation et la transformation de beaucoup de produits nécessitent une disponibilité de l'énergie. Comprenant la place primordiale qu'elle occupe dans la

vie sociale et économique que l'Etat applique la politique du mix énergétique qui consiste à diversifier les sources d'énergie qui sont diverses sortes. Les plus connues sont : l'énergie électrique, éolienne et solaire. La source d'énergie la plus utilisée dans la commune est l'énergie électrique solaire. Le niveau de couverture en électricité est relativement satisfaisant dans la commune.

Tableau N°12 : Niveau d'accès aux sources d'énergie

Désignation	Karantaba	Sandiniéry	Diareng	Total
Nbre de ménages connecté au réseau Conventionnel	400	95	173	668
Nbre de ménages disposant de panneaux solaires	60	20	57	137
Nbre de groupes électrogènes	1	0	0	1
Nbre de motopompes	0	0	0	0
Nbre de foyers améliorés	2	0	0	2

Source : Enquête PDC 2018

L'énergie solaire est la deuxième source utilisée dans la commune. Elle commence à avoir un essor avec l'appui des partenaires techniques et financiers et est présente au niveau des 03 zones. Viennent ensuite les groupes électrogènes utilisés surtout par les artisans et les comités de gestion des infrastructures communautaires. Enfin, les foyers améliorés sont utilisés par certains pour compenser le déficit d'énergie.

Atouts

- Electricité avec le réseau SENELEC
- Existence de Panneau solaire

Faiblesses

- Cherté du coût de l'électricité
- Absence de diversification des sources d'énergie
- Faiblesse du niveau de couverture électrique
- Difficultés d'accès aux combustibles domestiques
- Absence de lotissement de plusieurs villages
- Faible puissance énergétique

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers (PUDC, PUMA, ASER, etc.)
- Position géographique de la commune
- Conflits armés
- Chomage
- Exode rural

Menaces

5.2.2.2. TRANSPORT ET COMMUNICATION

Deux modes de transport sont pratiqués dans la commune : le transport terrestre et le transport fluvial. Les moyens au niveau du transport terrestre sont diversifiés et variés : taxis, moto-taxis, cars, bus mini-bus etc... Le transport fluvial est assuré par les pirogues. Le tableau ci-dessous fait une répartition des moyens de transport selon la zone.

Tableau N°13 : Moyens de transport de la commune

Moyens de transport	Karantaba	Sandiniéry	Diareng	Total
Moto taxi ou Jakartas	75	38	40	153
Mini cars	2	1	1	4
7 places	1	0	0	1
Pirogues	34	30	11	75
Charrettes	50	36	48	134

Source : Enquête PDC 2018

Par ailleurs, la commune est dotée de 03 pistes et 10 débarcadères pour le transport fluvial.

Sur le plan de la communication, il ressort de l'analyse des résultats du diagnostic que les échanges et les relations de toutes sortes entre les différents villages sont assujettis à deux canaux (traditionnels et modernes).

Quant au système de liaison téléphonique, il est faiblement développé avec quelques lignes privées dans les maisons. Par contre, la téléphonie mobile est en pleine expansion dans les villages avec au moins un téléphone portable par ménage. Malgré cela, il est noté une couverture satellitaire sporadique dans certains villages du fait de leur situation topographique.

La radio et la télévision constituent les principales sources d'information des populations avec une couverture acceptable.

L'utilisation de l'internet se fait de manière internet timide du fait de la faible couverture du réseau ADSL.

Atouts

- Existence d'un réseau de transport diversifié et favorisant la mobilité

Faiblesses

- Vétusté du parc automobile
- Insuffisance d'infrastructures routières

- Existence d'un parc automobile
- Existence de pistes de production et de route latéritique
- Existence de débarcadères
- Absence de gares routières
- Enclavement de certains villages
- Faible couverture du réseau téléphonique et du réseau ADSL

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Présence d'opérateurs téléphoniques (Orange, Tigo et Expresso)

Menaces

- Conflits armés
- Crises économiques

5.2.2.3. SYSTEME FINANCIER

L'appui financier est un besoin souvent exprimé par les producteurs. Il leur permet un meilleur exercice de leurs activités afin d'améliorer leur production en quantité et en qualité. A Karantaba, il n'existe pas pour le moment de banque classique. Ce sont

seulement des institutions de micro-finance qui interviennent dans la zone. Il s'agit principalement de cauries MF. Les principaux secteurs financés sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat etc.

5.2.2.4. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La commune dispose d'atouts certains dans le domaine de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. En effet, on compte :

- un fleuve et des bolongs
- 49 mares
- 40 vallées
- 21 carrières
- 02 forêts

Malheureusement les actions anthropiques soutendues par une perpétuelle recherche de profit à travers l'agroforesterie, la surexploitation des réserves naturelles et la salinisation des terres, menacent sévèrement la durabilité de ses ressources.

Avec les effets des changements climatiques, il est noté la salinisation des terres, la dégradation de la frange côtière et la présence de 05 ravins dans la zone de Diareng.

Les produits forestiers les plus courants sont outre les bois d'art et de chauffe : la mangue, l'anacarde, l'orange, le citron, le pain de singe. A cela s'ajoute le

développement de l'apiculture qui procure des ressources complémentaires aux populations.

Atouts

- Carrières
- Mares, bolongs
- Forêt classée de Balmadou
- Forêt communautaire
- Mares et marigots
- Fleuve Casamance
- Existence de Mangrove

Opportunités

- Présence de Partenaires Techniques et Financiers
- Fond vert de l'environnement
- Code de l'environnement

Faiblesses

- Coupe abusive
- Salinisation des mares et bolongs
- L'assèchement précoce des mares
- Empiètement de la forêt classé à cause de la salinisation des terres
- Feux de brousse réguliers
- Exploitation anarchique des carrières
- Disparition de la mangrove à cause des coupes abusives, pollution par les déchets et eaux usées)

Menaces

- Changements climatiques
- Conflits armés
- Extension des terres agricoles
- Insécurité alimentaire

5.3. PROFIL GOUVERNANCE

5.3.1. CONSEIL MUNICIPAL

La collectivité territoriale de Karantaba est sous l'autorité d'un conseil municipal composé de 46 membres dont 50% de femmes. Le fait marquant est que 54,35% des élus sont analphabètes tandis que le reste est instruit (11) ou alphabétisé (10).

Par ailleurs, la répartition géographique des élus est plus ou moins homogène avec pourcentage théorique de représentation villageoise qui est de l'ordre de près 4 conseillers par village.

Quant à la représentation politique, le conseil municipal regroupe trois partis (Benno Bokk Yakaar, PDS et Tekki). Le groupe majoritaire est la coalition Bénno qui compte 31 conseillers contre 08 pour Tekki et 07 pour PDS.

5.3.2. RESULTATS DE LA MESURE DE PERFORMANCE DE LA COMMUNE

Le profil gouvernance de la commune est réalisé à l'aide d'un outil communément appelé grille de mesure des performances des communes qui tire sa source d'une capitalisation de nombreuses expériences de mesure de la gouvernance dans les collectivités locales du Sénégal. Il se présente comme une opportunité pour les élus et les différents acteurs (agents communaux, population, société civile, partenaires techniques et financiers,...) de mettre en commun leurs constats et leurs impressions par rapport à la vie de la collectivité, d'en discuter, de dégager des tendances et de les analyser, afin de proposer des actions susceptibles d'améliorer les pratiques de gouvernance locale. En effet, les acteurs cités ci-dessus exigent plus d'efficacité et de transparence des collectivités locales à l'instar de l'Etat, dans la mise en œuvre des politiques publiques.

A l'issu de l'administration de la grille, les notes ci-après ont été obtenues par la commune :

Tableau N°13 : Résultats par domaine

Domaines d'évaluation	Notes
La capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	09/20
La capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	18/57
La participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	14/23
Note globale de performance	41/100

5.3.3. CONSTATS GENERAUX

La note globale constitue un niveau de performance plutôt faible, en dessous de la moyenne. Sa capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations est plutôt faible et sa capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune nettement faible ne sont pas contrebalancées par son bon niveau de participation citoyenne dans la gestion des affaires locales. Suite aux élections locales de 2014, la nouvelle équipe dirigeante est en années de mise en route et d'apprentissage. Par ailleurs, après la réforme dite de l'Acte 3 de la décentralisation, l'ancienne communauté rurale devenue une commune de plein exercice dont le changement de statut implique des changements de situation financière reste sans assez de ressources financières et de ressources humaines nécessaires à la bonne conduite de ses missions.

5.3.4. CONSTATS SPECIFIQUES

Cette faible performance est due à :

- un blocage dans l'exécution physique d'un grand investissement et pour le reste une faiblesse des ressources financières ;
- une non efficacité dans l'exécution et défaut de planification stratégique et opérationnelle (PDC, PIA, PTA, supports de marketing territorial ... etc.) ;
- la faiblesse du taux de réalisation des dépenses prévues pour les besoins spécifiques des femmes ;
- la tenue irrégulière des réunions du conseil municipal et des commissions ainsi que la inexistance d'un registre des délibérations tenu, coté et paraphé par le représentant de l'Etat ;
- performance moyenne dans la gestion de l'état civil ainsi que la gestion administrative et financière en plus de l'absence de comptabilité matière ;
- le défaut de vote du compte administratif au plus tard le 1er octobre de l'année suivant exécution du budget concerné ;
- l'inexistence ou le mauvais fonctionnement des comités de gestion des infrastructures réalisées
- le faible taux de recouvrement des impôts et taxes locaux.

Malgré tout il faut noter la bonne participation citoyenne dans la gestion des affaires locales même si un cadre de participation citoyenne en dehors du conseil municipal devrait être développé.

6. PLAN D' ACTIONS

6.1. PROBLEMATIQUE MAJEURE DE DEVELOPPEMENT

La commune de Karantaba est caractérisée par un déficit infrastructurel mais aussi une sous-valorisation des potentialités économiques. Cette situation découle de la faiblesse des ressources fiscales et le déficit de partenaires au développement. Au-delà de ces aspects, il est ressorti des ateliers que, malgré l'existence de ressources humaines importantes et compétentes, ces dernières présentent des déficits capacitaires d'où l'importance de la mise en œuvre des actions de formation.

6.2. VISION

La correction des déséquilibres et la valorisation des différentes potentialités ont conduit les divers acteurs locaux à identifier des actions susceptibles d'assurer le développement de la commune de Karantaba. Ainsi, la vision suivante a été retenue :

« Karantaba un pôle de développement économique durable ». Cette vision ambitieuse sera bâtie autour d'un développement endogène économique et social s'inscrivant dans la durabilité. Par ailleurs, il est à souligner que la matérialisation de cette vision passera inéluctablement par la croissance d'infrastructures économiques d'une part et la promotion d'initiatives économiques axées sur la valorisation des potentialités de la commune d'autre part. In fine, ceci entraînera de manière directe ou indirecte la facilitation de l'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, hydraulique, etc.).

6.3. AXES STRATEGIQUES

Cette vision est axée autour des axes stratégiques suivants:

- **Axe 1 : Rehaussement du niveau d'accès aux services sociaux de base**
- **Axe 2 : Renforcement de l'économie locale**
- **Axe 3 : Participation citoyenne et renforcement de capacités des acteurs territoriaux.**

6.4. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Chaque axe contient un paquet de projets visant des objectifs précis.

- **Axe 1 : Rehaussement du niveau d'accès aux services sociaux de base**

L'accès aux services sociaux de base devient un élément incontournable du développement durable de la commune de Karantaba dans un contexte dominé par l'accroissement rapide et la jeunesse de la population. Cette situation favorise une augmentation des besoins en termes d'éducation, de santé, d'assainissement et d'hydraulique. Face à cet état de fait, la commune doit s'appesantir sur l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base par:

- **OS1** : améliorer l'environnement scolaire
- **OS2** : renforcer l'accès aux services de santé de qualité

- **OS3** : assurer une meilleure desserte en eau potable
- **OS4** : rehausse le niveau d'assainissement de la localité
- **OS5** : améliorer la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement
- **OS6** : assurer une meilleure prise en compte des groupes vulnérables
- **OS7** : renforcer l'accès aux autres services sociaux de base

- **Axe 2 : Renforcement de l'économie locale**

La promotion du développement économique endogène durable sera fonction de la stratégie de création de richesses qui sera mise en œuvre. Force est de reconnaître que seuls les processus et décisions microéconomiques peuvent garantir le développement des secteurs productifs et d'appui à la production au niveau intra-communal. Ainsi, dans une logique d'accélérer la croissance, le développement de l'agriculture et de l'économie rurale devra être combiné avec la promotion des PME/PMI et des autres activités ou services marchands. La réalisation de cet axe passera par:

- **OS1** : promouvoir le développement de l'agriculture
- **OS2** : améliorer la production, la productivité et la compétitivité de l'élevage
- **OS3** : soutenir la pêche
- **OS4** : appuyer à la valorisation de l'artisanat et de ses sous-produits
- **OS5** : appuyer le développement des activités commerciales
- **OS6** : soutenir le développement du tourisme

- **Axe 3 : Participation citoyenne et renforcement de capacités des acteurs territoriaux**

Le développement durable de la commune de Karantaba reste assujetti à une meilleure gouvernance de ses affaires locales et au renforcement de capacités de l'ensemble des acteurs locaux. Ces derniers, dynamiques soient-ils, restent confrontés à un déficit capacitaire accru. Ce qui constitue un facteur limitant surtout à l'endroit des élus dans l'exercice de leurs fonctions. Afin de développer les ressources humaines de la collectivité locale, le conseil municipal de Karantaba et les populations jugent opportun, d'ici 2022 de :

- **OS1** : former les élus locaux
- **OS2** : renforcer la capacité du personnel communal
- **OS3** : former les membres des OCB
- **OS4** : vulgariser les chartes de bonne gouvernance, de protection sociale et de promotion des droits humains

6.5. ARTICULATION DU PDC AVEC LE PSE ET LE PDD DE GOUDOMP

VISION DU PSE	VISION DU PDD DE GOUDOMP	VISION DU PDC
FAIRE DU SENEGAL UN PAYS EMERGENT D'ICI 2035 AVEC UNE SOCIETE SOLIDAIRE DANS UN ETAT DE DROIT	COLLECTIVITE LOCALE FORTE ET DYNAMIQUE, DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET DURABLE AUTOUR D'UNE BONNE GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES, EPANOUISSEMENT DES POPULATIONS, CONCERTATION, DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES APPUYE PAR DES FORMATIONS DE QUALITE, SOLIDARITE, REPARTITION EQUITABLE DES RICHESSES, EGALITE DE CHANCES, INSERTION DANS L'ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION ET DU PARTENARIAT	KARANTABA UN POLE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DURABLE
AXES DU PSE	AXES DU PDD	AXES DU PDC
TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ECONOMIE ET DE LA CROISSANCE	AXE1: DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES	AXE 2: RENFORCEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE
CAPITAL HUMAIN, PROTECTION SOCIALE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	AXE 2: DEVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN, ET DES INFRASTRUCTURES, AMENAGEMENT DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE	AXE 1 : REHAUSSEMENT DU NIVEAU D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE
GOVERNANCE, INSTITUTION, PAIX ET SECURITE	AXE 3: RENFORCEMENT ET APPROFONDISSEMENT DE LA DECENTRALISATION	AXE 3 : PARTICIPATION CITOYENNE ET RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS TERRITORIAUX

6.6. PLAN D' ACTIONS

AXE 1: REHAUSSEMENT DU NIVEAU D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE								
OS 1 : Améliorer l'environnement scolaire								
ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
Construire et équiper 20 salles de classe dans les écoles et CEM	08 écoles élémentaires (Karantaba 1, Karantaba 2, Sandiniery, Diareng, Sambou, Kérére, Mancononding, Djidinky Mandingue, Koubony) + CEM SANDINIERY et Lycée de KARANTABA	120	X	X	X			Commune - IEF - CODEC - APE - CGE - ETAT- PTF
Construire le préscolaire de Karantaba sur le site déjà affecté	Karantaba	12	X	X				
Construire des cases des tous petits	Diareng, Sandiniery	24	X	X	X	X		
Clôturer les écoles, CEM et Lycée	Toutes les écoles, CEM SANDINIERY et Lycée de KARANTABA	60	X	X				

Construire des puits améliorés ou installer des bornes fontaines	Ecoles élémentaires (Karantaba 2, Diareng, Sambou, Kérére, Mancononding, Djidinky Mandingue, Koufony) et CEM de Diareng	6	X	X	X			CM – IEF – APE – CGE - PTF
Construire des latrines dans les écoles et CEM	Ecoles de Karantaba 2 et de Kérére et Lycée de Karantaba	12	X	X				
Électrifier les écoles, CEM et Lycée	10 écoles, CEM de Diareng et Lycée de Karantaba	PM	X	X				CM – IEF – IA – APE – ASER - SENELEC - PTF
Augmenter le personnel enseignant	Karantaba 1, Karantaba 2, Diareng et Lycée de Karantaba	PM	X	X	X	X		ETAT – IA - IEF
Créer et construire une autre école à Diareng	Diareng	PM		X	X			CM – ETAT - IEF

Moderniser les écoles arabes et daaras	Toute la commune	PM	X	X	X	X		CM – IEF - PTF
Sensibiliser les parents pour les déclarations des enfants à la naissance et multiplier les audiences foraines pour les états civils	Commune de Karantaba	PM	X	X	X	X		CM - IEF - SDADL – USAID - ONG - GPF - PTF
Construire des bibliothèques et des salles informatiques dans les écoles, CEM et lycée	Toutes les écoles, CEM et Lycée	40	X	X	X			Commune - IEF - CODEC - APE - CGE - PAEBCA- USAID – - PTF
Construire des bureaux administratifs	09 écoles et Lycée	135	X	X				
Sensibiliser et appliquer les lois et règlements pour les grossesses et mariages précoces	Toute la commune	PM	X					CM - IEF - SDADL – USAID - GPF - Projets PTF
Construire un centre multimédia de formation Professionnel et Technique	Karantaba	85	X	X	X	X		
Renforcer le matériel didactique et les équipements scolaires dans les écoles, CEM et Lycée	Toutes les écoles, CEM et Lycée	PM	X	X	X	X		
Créer des classes d’alphabétisation	Toute la commune	PM	X	X	X			
OS 2 : renforcer l'accès aux services de santé de qualité								
Construire des maternités dans les postes de Karantaba et de Diareng	Karantaba et Diareng	40	X	X				CM - District sanitaire - USAID / UNICEF - PTF
Réhabiliter les locaux du poste de santé de Karantaba	Karantaba	20	X	X				
Ériger le poste de santé de Karantaba en centre de santé	Karantaba	PM	X					
Relever le plateau médical	Toutes les structures sanitaires	PM	X	X				

Construire et équiper 03 cases de santé	Sambou, Djidinky mandingue et Bambadioug	21	X	X	X			CM - District sanitaire - USAID / UNICEF - PTF
Doter la commune de 03 ambulances médicalisées	postes de santé Karantaba et de Diareng et case de Sandiniéry	75	X	X	X			CM - District sanitaire - USAID / UNICEF - PTF
Doter la commune d'une chaloupe médicalisée pour l'évacuation des malades vers l'hôpital de Sédhiou	Karantaba	20		X				
Recruter une sage – femme dans le poste de Diareng	Diareng	PM	X					CM – Etat - District sanitaire -PTF
Renforcer le personnel qualifié dans les cases de santé	Case de santé de Sandiniéry	PM	X	X	X			
Construire des latrines et points d'eau au niveau des infrastructures sanitaires	Diareng et Sandiniéry	10	X	X				CM / District sanitaire / USAID / UNICEF - ONG / Comités de santé / PTF
Construire une pharmacie d'approvisionnement	Commune Karantaba	PM		X				
Clôturer les structures sanitaires	Toutes les structures sanitaires	PM	X					
Redynamiser les mutuelles de santé	Commune	PM	X	X				
Sensibiliser la population sur l'utilité de la CMU et pour l'adhésion à la mutuelle de santé	Tous les villages	PM	X	X				Etat, CM – UNICEF - District sanitaire - Badiéou Gox – ASC – relais – Comité de santé - PTF

OS 3 : assurer une meilleure desserte en eau potable							
Former les acteurs sur la délégation du service public de l'eau	ASUFOR de la commune	PM	X				CM – Etat – OFOR – Populations – PTF
Équiper les ASUFOR en matériel d'entretien et de maintenance	ASUFOR de la commune	PM	X	X			
Augmenter la capacité de stockage du château d'eau du forage de Karantaba	Karantaba	PM	X				
Étendre le réseau sur les quartiers des villages de Karantaba et de Diareng	Karantaba et Diareng	PM	X	X			CM – Etat – PUDC- OFOR – PTF
Changer la tuyauterie du forage de Bambadiong pour augmenter la pression hydraulique en ajoutant des ventouses entre Dioudoubou et Sandiniery	Bambadiong	PM	X				
Construire des puits modernes	Toute la commune	PM	X				
Former la population locale à l'entretien et à la maintenance des puits modernes		PM	X	X	X		
Réhabiliter les forages existants	Karantaba, Diareng et Karantaba	PM	X	X	X		CM – Etat – PUDC- OFOR – PTF
Construire un forage à Koubony	Koubony	150	X	X			
Faciliter les branchements sociaux	Tous les villages	PM	X				
OS4 : rehausser le niveau d'assainissement de la commune							
Lotir les villages	Koubony, bambadiong, Djidinky madingue, Djidinky manjacque, Kérère, Sambou	PM	X	X			Conseil Municipal Populations - PTF
Faire une extension du lotissement des villages	Karantaba, Diareng et Sandiniéry	PM	X				

Augmenter la construction des latrines de lavoirs et de fosses septiques dans les ménages et réhabiliter ceux existants	Tous les ménages	PM	X	X	X			Conseil Municipal – Etat - ONAS - PTF
Sensibiliser la population sur l'assainissement et l'environnement	Tous les villages	PM	X					
Mettre en place un système de ramassage des ordures ménagères par charrette	Tous les villages	PM	X	X				Conseil Municipal – Etat - - Populations - PTF
Mettre en place des dépotoirs à ordures dans les villages avec délibération du conseil municipal		PM	X	X				
Mettre en place un système d'évacuation des eaux de pluie et des eaux usées	Toute la commune	PM		X	X	X		Conseil Municipal – Etat ONAS – IREF - Populations - SDADL PTF
Créer 03 centres de traitement et d'incinération dans la commune	Karantaba, Diareng et Sandiniéry	PM	X	X	X			
Mettre en place des cordons pierreux pour lutter contre le ravinement	Toute la commune	PM	X	X	X			
Reboiser les villages d'arbres adaptés		PM	X	X	X	X	X	
OS5 : améliorer la gestion des ressources naturelles et la protection de l'environnement								
Sensibiliser sur le GRN et l'environnement	Toute la commune	PM	X	X				CM / CLFB / Populations / PTF
Redynamiser et équiper les comités de lutte contre les feux de brousse (CLFB)		PM	X	X				
Renforcer les capacités des CLFB		PM	X	X	X	X	X	
Initier la régénération assistée des arbres		PM	X	X				
Créer des pépinières communautaires et scolaires avec les bois d'école		PM	X	X	X	X	X	

Reboiser la mangrove et les espaces forestières dénudées et en assurer le suivi des plantations	Forêt et mangrove	PM		X	X	X		CM - Populations - PTF
Lutter contre les feux de brousse (aménagement des pare-feux nus et verts, faire des feux de brousse précoces)	Toute la commune	PM	X	X	X	X		
Planter des espèces halophiles		PM	X	X	X	X		CM / Comités de Gestion / IREF / PTF X
Construire un barrage au niveau du fleuve	Fleuve	PM	X	X	X			
Aménager les mares et marigots et créer des bassins de rétention	Toute la commune	PM		X	X	X		
Réaliser des cordons pierreux et des diguette en cadre		PM		X	X	X	X	
Recenser les carrières exploitées et exploitables et en réglementer l'exploitation		PM	X	X	X			
OS6 : assurer une meilleure prise en compte des groupes vulnérables								
Doter les femmes en équipements d'allègement des travaux domestiques et de matériels agricoles ((11 moulin, 11 décortiqueuses, 11 batteuses à riz, etc.)	Toute la commune	PM	X					CM – SDADL – SDDR – GPF– GIE – PUDC PTF
Accompagner et Former les GIE et GPF en entrepreneuriat, dans le maraîchage, la transformation des produits locaux, le petit commerce, etc.	GIE et GPF, associations de la commune	PM	X	X	X	X	X	
Développer le leadership féminin		PM	X	X	X	X	X	
Former les femmes sur la gestion des ressources naturelles et faciliter l'accès à la terre	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – SDADL – SDDR – GPF– GIE – PUDC PTF
Accompagner, suivre et Encadrer les jeunes filles pour leur scolarisation	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – SDADL – IEF – GPF– GIE – ONG - PTF
Mettre en place des programmes d'alphabétisation	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	

Construire une maison des femmes	Karantaba	40		X	X			CM – services financiers - SDADL – SDDR – – Producteurs - GPF – GIE – ASC – PTF
Faciliter l'accès au crédit et aux financements	GIE et GPF, associations de la commune	PM	X	X	X	X	X	
Installer de petites unités de transformation et de conservation des produits locaux	Karantaba, Sandiniéry et Diareng	42		X	X			
Faciliter l'accès aux crédits pour promouvoir la création d'emplois et l'émergence des projets des jeunes	Toute la commune de Karantaba	PM	X	X	X			CM - STD -CDEPS - SFD – CADL - Service départemental de la jeunesse – ASC - PTF
Inculquer et sensibiliser les jeunes aux notions de civisme		PM	X	X	X	X	X	
Promouvoir l'emploi des jeunes en appuyant l'organisation des jeunes et le financement de leurs projets		PM	X	X	X	X	X	
Construire et équiper des foyers des jeunes	Villages centres	30						
Construire un centre socioculturel et multimédia	Karantaba	50		X	X			
Fournir des dotations aux ASC	Toute la commune	PM						
Former les ASC pour une meilleure gestion des fonds		PM						
Construire des terrains multifonctionnels	Sandiniéry et Diareng	30	X	X	X			
Construire un stade multisport municipal	Karantaba	80	X	X				
OS7 : renforcer l'accès aux autres services sociaux de base								
Electrifier les villages proches de la haute tension :	Bambadiong (2 km), Manconoding (2 km), Djidinky Mandingue (2 km), Djidinky Manjacque (600m), Kérère (3Km)	105,6	X	X				CM – SENELEC –PTF

Doter les villages restants non électrifiés de panneaux solaires	Les villages restants	PM	X	X				CM – ASER - PTF
Mettre en œuvre un programme d'éclairage des rues performant	Toute la commune	PM	X	X				CM – SENELEC –PTF
Faciliter la création de points de vente du gaz butane		PM	X	X	X			
Mettre en place une stratégie d'entretien et de maintenance des lampadaires		PM	X	X				
Vulgariser l'utilisation des foyers améliorés	Tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Former les artisans sur la fabrication des foyers améliorés		PM	X	X	X			
Construire deux routes bitumées	Sandiniéry – Baghère, Sandiniéry- Karantaba – Diopcounda – Koulibantang	PM	X	X				
Construire des pistes latéritiques sur les axes :	- Bambadiong – Mancononding - Djindiky Madingue – Bambadiong - Sandiniery – Kérère, - Bambadiong – Mancononding - Sambou - Touba - Koubony – Baghère - Diareng – Sibidianto	PM	X	X	X			CM - STD – AGERROUTE - – SHEILTER FOR LIFE – PUDC - PTF

Construire et équiper une halte routière	Karantaba	35		X	X			CM – STD –PPDC – PTF
Construire des arrêts de véhicules	Sandiniéry, Karantaba, Diareng	9		X	X			
Construire des débarcadères modernes	Karantaba et Sandiniéry	50						
Créer une radio communautaire	Karantaba	20		X	X			CM / STD / ONG / Projets Programmes - SHEILTER FOR LIFE - PTF
Appuyer l'organisation des transporteurs	Toute la commune	PM	X	X	X			
TOTAL PROGRAMME AXE 1 (XOF)		1 341 600 000 000						

AXE 2: RENFORCEMENT DE L'ECONOMIE LOCALE

OS 1 : promouvoir le développement de l'agriculture

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
Renforcer la mécanisation agricole (tracteurs, motoculteurs, arrosoirs, motopompe, etc.)	Toute la commune	PM	X	X	X			CM – ISRA – SDDR – PAPSEN– SDADL – PTF
Fournir et faciliter l'accès aux intrants de bonne qualité et adaptés au sel		PM	X	X	X	X	X	
Appuyer l'organisation des producteurs en associations et Unions de fédérations de producteurs et les former sur les techniques agricoles		PM	X					

Construire et réhabiliter les digues et ouvrages anti-sel et de retenue d'eau	Karantaba, Sandiniery et Diareng	90	X					CM – ISRA – SDDR – PAPSEN– SDADL – PTF
Valoriser les mares et marigots pour le maraîchage	Toute la commune	PM	X	X	X			
Construire des Magasins de stockage	Karantaba, Sandiniery et Diareng	36	X	X	X			
Créer des fermes agricoles	Karantaba (10ha), Sandiniéry et Diareng	150	X	X	X			
Organiser les jeunes dans l'exploitation des DAC	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM – ISRA – SDDR – ANRAC – ANIDA– SDADL – Producteurs – IRD – PTF
Installer les unités de transformation et de conservation des produits agricoles et maraîchers	Karantaba, Sandiniery et Diareng	60		X	X	X		
OS2 : améliorer la production, la productivité et la compétitivité de l'élevage								
Lutter contre le vol de bétail par le marquage du bétail et équipement des comités de veille et de surveillance	Tous les villages	PM	X					CM – SDADL – Service Départemental de l'élevage – SDADL / MDE – Gendarmerie – Éleveurs / ONG / PTF
Créer un poste vétérinaire	Karantaba	PM	X	X				
Créer un dépôt de pharmacie vétérinaire		PM	X	X				
Construire des mares pastorales et puits pastoraux avec des abreuvoirs	bambadiong, Sambou, Djidinky	PM	X					
Délocaliser l'abreuvoir de Karantaba hors de la zone d'habitation		PM	X					
Former les auxiliaires d'élevage	Tous les villages	PM	X	X				

Créer des aires de parcage	Sandiniéry, bambadiong, Karantaba et Sambou, Djidinky	25	X					CM – Etat - Service Départemental de l'élevage – SDADL - PTF
Créer et délimiter les parcours de bétail		PM	X	X				
Créer des aires d'abattage réglementaires	Sandiniéry bambadiong, Karantaba, Sambou et Djidinky	45		X	X			
Créer des parcs de vaccination et des fourrières et sensibiliser les éleveurs pour la vaccination à temps	Karantaba et Diareng	14	X					
Appuyer l'organisation des éleveurs	Tous les villages	PM	X	X	X	X		
Initier les éleveurs aux cultures fourragères	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	
OS3 : soutenir la pêche								
Sensibiliser et appuyer l'organisation des acteurs de la pêche	Pêcheurs de toute la commune	PM	X	X	X	X	X	CM - ANA -- Pêcheurs - Service Départemental de la pêche / PTF
Sanctionner les utilisateurs des filets non réglementaires		PM	X	X	X	X	X	
Créer des comités de veille et de surveillance	Karantaba, Sandiniery Djidinky mandingue, Diareng	PM	X	X	X			
Développer la pisciculture	Karantaba, Sandiniery Djidinky mandingue, Diareng	40		X	X	X		

Créer des récifs artificiels et identifier les zones de reproduction et les protéger	Au niveau du fleuve	PM	X	X	X			CM - ANA -- Pêcheurs - Service Départemental de la pêche / PTF
Reboiser la mangrove		PM	X	X	X	X		
Augmenter les agents du service départemental de pêche	Commune de Karantaba	PM	X	X	X			
Appuyer l'obtention des permis de pêche	Pêcheurs de tous les villages	PM	X	X	X	X	X	
Former les pêcheurs sur les techniques de pêche	Toute la commune	PM	X					CM - Pêcheurs - ONG - Service Départemental de la pêche - Projets - Programmes
Faciliter l'accès aux équipements de pêche et renforcer la sécurité fluviale		PM	X	X				
Construire et équiper des débarcadères	Karantaba, Sandiniery, Djidinky mandingue, Diareng	60	X	X	X			
Créer des unités de conservation et d'équipements de transformation des produits halieutiques		80				X	X	
OS4 : appuyer à la valorisation de l'artisanat et de ses sous-produits								
Appuyer l'organisation des artisans en association	Commune	PM	X					CM - Chambre des métiers de Sédhiou - Artisans - SFD / PTF
Multiplier les sensibilisations pour l'adhésion des artisans à la chambre de commerce de Sédhiou		PM	X	X	X	X	X	
Construire un complexe artisanal pour la formation et l'écoulement des produits d'artisans		50	X	X				
Faciliter aux artisans l'accès au crédit et aux fonds d'appui à l'artisanat		PM	X	X	X	X		

Développer le partenariat avec des projets et programmes qui interviennent dans le secteur	Commune	PM	X	X	X	X	X	CM - Chambre des métiers de Sédhiou - Artisans - STD / SDADL/ PTF
Faciliter les concertations périodiques avec le conseil municipal	Commune	PM	X	X	X	X	X	
Sensibiliser pour leur adhésion à la chambre des métiers		PM	X	X	X	X	X	
OS5 : appuyer le développement des activités commerciales								
Construire des pistes rurales	Toute la commune	PM	X					CM – SDADL – SFD - Chambre de commerce de Sédhiou - Commerçants - PTF
Construire des souks et des cantines dans le marché permanent de Karantaba	Karantaba	10						
Créer un marché hebdomadaire		20	X					
Créer des magasins de ravitaillement témoins	Karantaba, Sandiniéry et Diareng	PM	X	X	X			
Appuyer l'organisation et la formation des commerçants	Toute la commune	PM	X	X	X	X	X	
Réhabiliter les magasins de stockage		PM	X	X				
Installer une unité de transformation et de conservation des produits agricoles et halieutiques	Karantaba, Sandiniery et Diareng	PM	X	X				
Veiller à la prise en compte des normes sécuritaires dans les marchés	Tous les marchés	PM	X	X				
Faciliter l'accès aux crédits aux commerçants		PM	X	X	X	X	X	

OS6 : soutenir le développement du tourisme

Élaborer un plan de développement du tourisme	Toute la commune	6	X					CM / STD /Service régional du tourisme / Chambre des métiers de Sédhiou / PTF
Valoriser le tourisme rural		PM	X	X	X	X		
Faire des fora sur le tourisme		PM	X	X	X	X	X	
Construire des réceptacles touristiques	Karantaba, Sandiniéry	20	X	X	X			
TOTAL PROGRAMME AXE 2 (XOF)		505 000 000						

AXE 3: PARTICIPATION CITOYENNE ET RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ACTEURS TERRITORIAUX

OS1 : former les élus locaux

ACTIONS	LIEUX	COUT (Million Fcfa)	HORIZON TEMPOREL					ACTEURS
			2018	2019	2020	2021	2022	
Techniques d'élaboration et de gestion du budget	Commune	7,5	X					CM / ARD / Sous-préfet / SDADL / PAPSEN/ PTF
Décentralisation et développement participatif		7,5	X					
Rôles et missions de l'élu et des commission		7,5	X					
Passation de marchés communautaire		7,5	X					
Partenariat et coopération		7,5	X					
Foncier et domaine national		7,5	X					

OS2 : renforcer la capacité du personnel communal

Gestion d'infrastructures marchandes (marché, gare routière)	Commune	1,5	X					CM / ARD / Sous-préfet / SDADL / PAPSEN/ PTF
Technique de communication, de plaidoyer		1,5	X					
Gestion des conflits et du partenariat local		1,5	X					
Fiscalité locale		1,5	X					

OS3 : former les membres des OCB

Gestion organisationnelle et marketing social des OCB	Commune	1,5	X					CM / ARD / Sous-préfet / SDADL / PAPSEN/ PTF
Stratégies de financement des initiatives privées		1,5	X					
Elaboration et gestion de micro-projets		1,5	X					
Techniques de conservation et de transformation		1,5	X					
Techniques de production de semences de qualité		7,5	X					
Technique Elaboration de requêtes (alphabétisation et ECB)		1,5	X					
Techniques de production et de conservation d'aliments de bétail		1,5		X				
Techniques de productions et de conservation des produits maraîchers		3,5		X				
Technique d'utilisation de l'engrais chimique		7,5		X				

OS4 : vulgariser les chartes de bonne gouvernance, de protection sociale et de promotion des droits humains

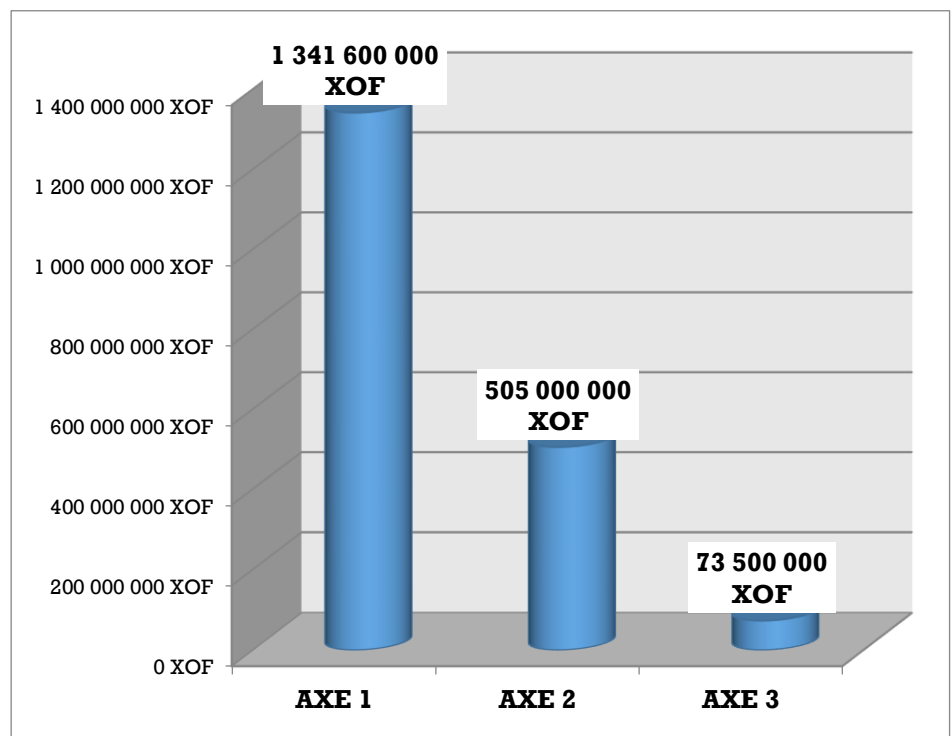
Charte sur la bonne gouvernance	Commune	PM	X	X	X	X	X	CM / ARD / PTF
Charte sur la protection sociale		PM	X	X	X	X	X	
Charte sur la promotion des droits humains		PM	X	X	X	X	X	

TOTAL PROGRAMME AXE 3 (XOF)

73 500 000

6.7. PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Conscient de ses potentialités mais aussi de ses contraintes, la commune de Karantaba ambitionne pour les cinq prochaines années d'apporter des mesures correctives pour amorcer son développement territorial. Il ressort de l'analyse du graphique que 69,87% des investissements



concernent l'accès aux services sociaux de base contre respectivement 26,30% et 3,83% pour les volets économie locale et renforcement de capacités.

L'analyse du graphique ci-dessus laisse apparaître que le budget estimatif pour la mise en œuvre du PDC de Karantaba est de 1 920 000 000 FCFA soit 384 020 000 FCFA / an. A cet effet, la commune devra mobiliser une contrepartie financière estimative de 38 402 000 FCFA / an si le montant de l'apport devant être constitué est de 10%.

7. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI-EVALUATION

7.1. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC

Au cours de la phase de mise en œuvre du PDC, le Conseil Municipal met en place les dispositions institutionnelles, élabore chaque année le Programme annuel d'investissement, effectue la programmation financière, mobilise les ressources, met en place les mesures d'accompagnement et exécute les activités planifiées.

7.1.1. L'Objectif

L'objectif de cette phase est de réaliser les plans opérationnels annuels, mobiliser les ressources financières et exécuter les activités prévues et planifiées en vue de la satisfaction des besoins de la population.

7.1.2. Les Produits /résultats.

Au cours de la mise en œuvre, les produits attendus sont :

- Les dispositions institutionnelles de mise en œuvre sont prises
- Le Programme annuel d'investissement est élaboré,
- Le Plan de financement annuel élaboré et les ressources financières mobilisées.

7.1.3. Les Outils.

Les outils nécessaires pour la phase de la mise en œuvre du PDC sont:

- La fiche prévisionnelle annuelle des besoins en financement et appui technique,
- La fiche de description succincte de projets,
- Les ateliers, les réunions, les tables rondes, les cadres de concertations

7.1.4. Les Acteurs clés

Les acteurs clés impliqués dans la mise en œuvre du PDC sont :

- Le Maire,
- Le Conseil Municipal,
- Le cadre de concertation
- L'ARD
- Les services déconcentrés de l'Etat,
- Les ONG et Projets intervenant dans la Commune, etc.

7.2. LE SUIVI-ÉVALUATION

Le suivi portera sur le déroulement des différentes activités et projets du PDC. Le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre.

Il s'agira, plus spécifiquement de mesurer dans le cadre de la GAR les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés. L'évaluation permettra de mieux dimensionner les PDC à venir pour avoir un taux de réalisation satisfaisant.

D'une manière opérationnelle, elle pourrait porter sur :

- le taux de réalisation physique et financière du PDC,
- le nombre de projets hors plan,
- les financements sur fonds propres,
- les financements des partenaires, etc.

Afin de suivre et d'évaluer la mise en œuvre effective du PDC, le Maire à travers le cadre de concertation communal dont il préside :

- Met en place un dispositif de suivi des projets et programmes,
- Assure périodiquement le suivi de la réalisation des projets,
- Elabore un bilan annuel et,
- Procède à l'évaluation annuelle, à mi-parcours (30 mois après l'approbation du PDC) et à l'évaluation ex-post.

7.2.1. L'Objectif

L'objectif du suivi-évaluation est de mesurer les progrès réalisés lors de la mise en œuvre et de procéder aux ajustements nécessaires en vue d'atteindre les performances prévues au dans le PDC.

7.2.2. Les produits /résultats attendus.

Les principaux produits attendus au terme de cette phase sont :

- Une base de données sur la réalisation des activités planifiées au PDC est disponible et régulièrement mise à jour
- Une table d'indicateurs référentiels, intermédiaires et finaux est élaboré,
- Le bilan annuel est régulièrement effectué,
- Les évaluations prévues sont effectuées.

7.2.3. Les Outils.

Les principaux outils nécessaires pour le suivi-évaluation sont : le PAI, le bilan annuel, les visites et enquêtes, la base de données avec les différents indicateurs.